

B 3.6 – 23-24

École de Médecine

MSC –
Médecine et santé
communautaires

Module

Immersion
communautaire

UNE QUESTION ? – CLICK & READ !

Comme une FAQ, cette page répond aux **questions les plus fréquentes** et présente les informations dans l'ordre chronologique des **étapes du module B3.6**.

La structure de ce cahier apparaît dans la **Table des matières**, [p.- 3 -](#).

Les exigences du module ?	→ Crédits et procédure d'évaluation	p.- 35 -
Trouver le calendrier ?	→ 4.1. Le calendrier en bref	p.- 12 -
Absences ? Service militaire ? Stage ?	→ Absences	p.- 35 -
Créer une dynamique de groupe ?	→ 4.4. Dynamique de groupe	p.- 31 -
	Évaluation formative de la dynamique de groupe	p.- 38 -
Besoin de soutien ?	→ 4.4. Dynamique de groupe	p.- 31 -
	4.5. Soutien pédagogique	p.- 31 -
Faire de l'interprofessionnel ?	→ 4.3. Déroulement de l'IMCO interprofessionnel	p.- 30 -
Choisir un thème ?	→ Constituer des groupes de cinq étudiant-e-s et choisir un thème	p.- 15 -
Rôle des tuteur.trice-s	→ Les tuteur-trice-s aiguillent, les étudiant-e-s pilotent	p.- 31 -
Rôle des parrains/marraines	→ Parrainage des tuteur-trice-s par le comité de direction du module	p.- 32 -
Du bon usage de l'email	→ Préciser dans l'Objet des emails : le n° du groupe et de quoi il s'agit	p.- 14 -
Recherche documentaire : s'inscrire	→ Inscrire son groupe au rendez-vous pratique de Recherche documentaire	p.- 16 -
Question de recherche: le B-A-BA	→ Développer le sujet choisi	p.- 18 -
Faire un protocole de recherche ?	→ Rédiger le protocole de recherche	p.- 21 -
	Grille d'évaluation des protocoles	p.- 37 -
Faire la recherche de littérature ?	→ Cours et ateliers – Recherche documentaire dans le domaine médical	p.- 17 -
La méthodologie de recherche ?	→ Cours – Méthodologie 1 : L'approche qualitative pour appréhender une problématique dans une perspective de santé communautaire	p.- 16 -
	Cours – Méthodologie 2 : L'approche qualitative pour décrire une problématique dans une perspective de santé communautaire	p.- 23 -
	Cours – Communiquer un travail scientifique	p.- 24 -
	Permanence méthodologique	p.- 24 -
	4.6. Démarche scientifique	p.- 32 -
	6. Bibliographie et ressources	p.- 42 -
Connaître les règles éthiques ?	→ 4.7. Principes éthiques	p.- 33 -
Préparer la séance collective 1 ?	→ Séance collective 1 – Faisabilité, éthique et méthode	p.- 22 -
Préparer la séance collective 2 ?	→ Séance collective 2 – Présentation de la revue de la littérature et préparation du travail de terrain	p.- 24 -
Mener son travail de terrain ?	→ SEMAINE 2 et SEMAINE 3 – DU 24 AU 28 JUIN	p.- 25 -
Faire un poster ?	→ Finalisation du poster et impression	p.- 25 -
	Grille d'évaluation pour le poster et sa présentation orale	p.- 38 -
	5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits	p.- 40 -
Faire un abstract ?	→ Finalisation de l'abstract	p.- 27 -
	Grille d'évaluation pour l'abstract et sa présentation orale	p.- 38 -
	5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits	p.- 40 -
Faire une présentation orale ?	→ Préparation de la présentation orale de l'abstract	p.- 29 -
	Grille d'évaluation pour l'abstract et sa présentation orale	p.- 38 -
	5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits	p.- 40 -

Table des matières

UNE QUESTION ? – CLICK & READ !	- 2 -
1. Gouvernance du module B3.6 – Immersion communautaire	- 6 -
2. Descriptif du programme Médecine et santé communautaires (MSC)	- 7 -
2.1 <i>Principe organisateur du programme</i>	- 7 -
2.2 <i>Objectifs du programme</i>	- 8 -
2.3 <i>Déroulement et cadre pédagogique du programme</i>	- 8 -
3. Buts et objectifs du module B3.6	- 10 -
A. <i>L’immersion communautaire classique</i>	- 10 -
<i>Objectifs d’apprentissage généraux</i>	- 10 -
<i>Objectifs d’apprentissage relatifs au problème de santé choisi</i>	- 10 -
<i>Objectifs d’apprentissage relatifs à la méthode d’investigation</i>	- 10 -
B. <i>L’immersion communautaire interprofessionnelle</i>	- 11 -
<i>Objectifs d’apprentissage en interprofessionnel</i>	- 11 -
4. Déroulement du module B3.6	- 12 -
4.1. Le calendrier en bref.....	- 12 -
4.2. Les étapes en détail.....	- 14 -
<i>Setting et cadre général</i>	- 14 -
<i>Gestion des emails</i>	- 14 -
<i>Avant le module</i>	- 14 -
Séance d’introduction	- 14 -
Candidatures à l’immersion communautaire interprofessionnelle	- 14 -
Constituer des groupes de cinq étudiant-e-s et choisir un thème	- 15 -
Communication du nom des tuteur-trice-s aux étudiant-e-s et prise de contact.....	- 15 -
Inscrire son groupe au rendez-vous pratique de Recherche documentaire	- 16 -
Réunion-formation destinée aux tuteurs-trices.....	- 16 -
Cours – Méthodologie 1 : L’approche qualitative pour appréhender une problématique dans une perspective de santé communautaire	- 16 -
Cours et ateliers – Recherche documentaire dans le domaine médical.....	- 17 -
Développer le sujet choisi.....	- 18 -
Rédiger le protocole de recherche	- 21 -
Séance collective 1 – Faisabilité, éthique et méthode	- 22 -
Délai pour compléter le Questionnaire sur la dynamique de groupe	- 23 -
Prendre les rendez-vous pour l’enquête	- 23 -
Cours – Méthodologie 2 : L’approche qualitative pour décrire une problématique dans une perspective de santé communautaire	- 23 -
SEMAINE 1 – DU 10 AU 14 JUIN	- 24 -
Cours – Communiquer un travail scientifique.....	- 24 -
Permanence méthodologique.....	- 24 -
Préparation au travail de terrain	- 24 -
Séance collective 2 – Présentation de la revue de la littérature et préparation du travail de terrain	- 24 -
SEMAINE 2 – DU 17 AU 21 JUIN	- 25 -
Travail de terrain	- 25 -
SEMAINE 3 – DU 24 AU 28 JUIN	- 25 -
Travail de terrain et préparation des produits.....	- 25 -

Soumission des travaux à la tutrice ou au tuteur	- 25 -
Finalisation du poster et impression	- 26 -
SEMAINE 4 – DU 1^{er} AU 5 JUILLET.....	- 27 -
Finalisation de l'abstract	- 27 -
Affichage du poster	- 28 -
Préparation de la présentation orale de l'abstract.....	- 29 -
Préparation de la présentation orale du poster	- 29 -
Congrès de l'immersion communautaire	- 29 -
Communication des résultats	- 30 -
Séance de clôture.....	- 30 -
Décrochage des posters.....	- 30 -
4.3. Déroulement de l'IMCO interprofessionnelle	- 30 -
4.4. Dynamique de groupe	- 31 -
4.5. Soutien pédagogique.....	- 31 -
<i>Les tuteur·trice·s aiguillent, les étudiant·e·s pilotent</i>	<i>- 31 -</i>
<i>Disponibilité de la direction du module</i>	<i>- 32 -</i>
<i>Parrainage des tuteur·trice·s par le comité de direction du module.....</i>	<i>- 32 -</i>
4.6. Démarche scientifique	- 32 -
4.7. Principes éthiques	- 33 -
5. Crédits et procédure d'évaluation	- 35 -
5.1. Crédits.....	- 35 -
<i>Absences</i>	<i>- 35 -</i>
<i>En cas d'école de recrues ou de stage infirmier obligatoire</i>	<i>- 35 -</i>
5.2. Procédure et grilles d'évaluation	- 36 -
<i>Procédure d'évaluation.....</i>	<i>- 36 -</i>
<i>Grille d'évaluation des protocoles</i>	<i>- 37 -</i>
<i>Évaluation formative de la dynamique de groupe</i>	<i>- 38 -</i>
<i>Grille d'évaluation pour l'abstract et sa présentation orale.....</i>	<i>- 38 -</i>
<i>Grille d'évaluation pour le poster et sa présentation orale</i>	<i>- 40 -</i>
5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits	- 40 -
6. Bibliographie et ressources	- 42 -
A. Références des cours	- 42 -
<i>A1. Références des cours de Méthodologie I et II sur la recherche qualitative.....</i>	<i>- 42 -</i>
Aspects généraux	- 42 -
Récolte des données (conduite de l'entretien semi-structuré).....	- 42 -
Analyse des données qualitatives	- 43 -
<i>A2. Références de l'Atelier de recherche documentaire</i>	<i>- 43 -</i>
<i>A3. Références du cours Communication des résultats d'un travail scientifique :</i>	<i>- 43 -</i>
B. Références pour approfondir vos recherches.....	- 44 -
<i>B1. Références générales.....</i>	<i>- 44 -</i>
<i>B2. Sites internet</i>	<i>- 44 -</i>
<i>B3. Méthodes qualitatives – pour aller plus loin</i>	<i>- 45 -</i>
C. Bibliothèques de référence	- 45 -
<i>Bibliothèque universitaire de médecine – BiUM.....</i>	<i>- 45 -</i>

Bibliothèque de l'Institut des humanités en médecine – BIHM - 46 -

Bibliothèque Unisanté - 46 -

Bibliothèque psychiatrique universitaire de Lausanne – BPUL..... - 46 -

7. Enseignant·e·s et tuteur·trice·s..... - 47 -

1. Gouvernance du module B3.6 – Immersion communautaire

Commission de l'enseignement pré-gradué MSC

L'enseignement de la médecine communautaire, de la santé publique et des sciences humaines et sociales (SHS) en médecine au niveau pré-gradué est dispensé dans le cadre du programme *Médecine et santé communautaire (MSC)*. Ce programme, décrit au chapitre 2 de ce cahier, comprend le module **B3.6 - Immersion communautaire** pour les étudiant·e·s de 3^{ème} année de Bachelor. Les responsables et coordinateur·trice·s des différents modules MSC forment la *Commission de l'enseignement pré-gradué MSC*. Cette commission définit les lignes directrices du programme MSC et planifie sa mise en œuvre. Le Professeur Patrick Bodenmann en assure la présidence.

Responsable du module

Prof. Patrick Bodenmann

patrick.bodenmann@unisante.ch

Coordination du module

Dr Francis Vu, MD, MSc

francis.vu@unisante.ch

Comité de direction du module

Mme Corinne Borloz (HES-SO La Source)

c.borloz@ecolelasource.ch

Dre Aude Fauvel, PhD, MER 1

aude.fauvel@chuv.ch

Dre Véronique Grazioli, PhD, chargée de cours

veronique.grazioli@unisante.ch

Dre Nicole Jaunin Stalder, méd. agréée, chargée de cours

nicole.jaunin@svmed.ch

Dr Arnaud Peytremann, MD

arnaud.peytremann@unisante.ch

Dr Jacques Gaume, PhD, Pd

jacques.gaume@chuv.ch

Prof. Béatrice Schaad

beatrice.schaad@chuv.ch

Secrétariat du module

Mme Yu Chen Mayor

dvms.imco@unisante.ch

! Pour toute question concernant l'IMCO (déroulement, absence, problème, divers), merci d'écrire prioritairement à dvms.imco@unisante.ch

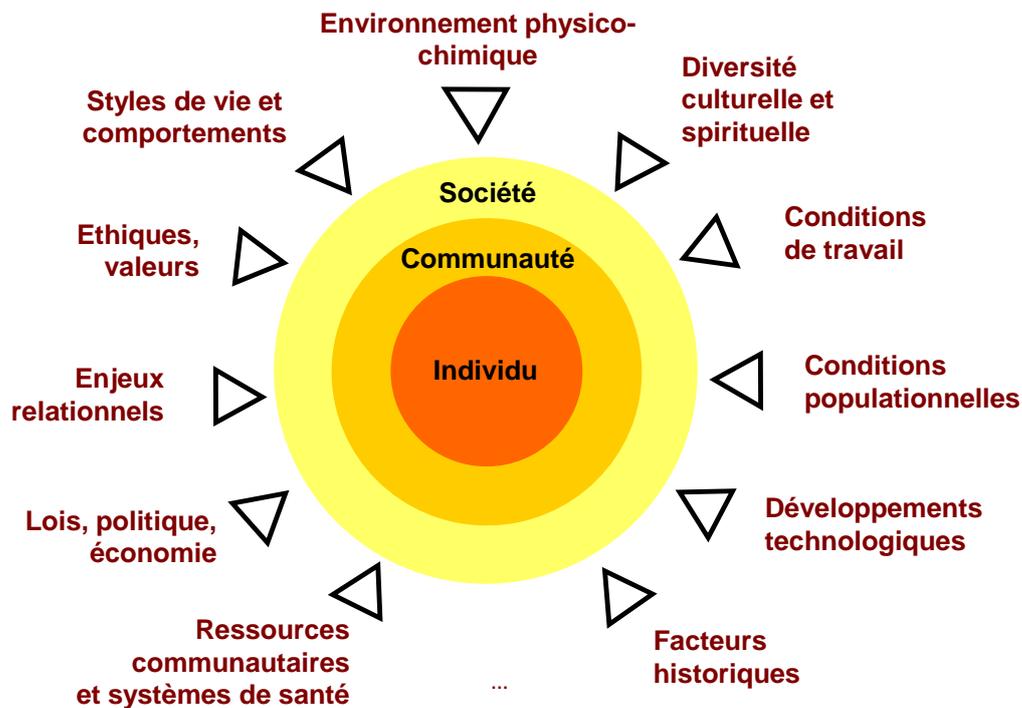
2. Descriptif du programme Médecine et santé communautaires (MSC)

Le module B3.6 – Immersion communautaire s'intègre dans le programme d'enseignement Médecine et santé communautaires (MSC). Ce programme se déroule sur quatre ans et **rassemble les enseignements de santé publique, de médecine communautaire et de sciences humaines et sociales en médecine**. Le programme MSC vise à étudier comment nos valeurs, nos comportements, notre environnement social et physique influencent la santé et la maladie mais aussi l'exercice de la médecine. Autrement dit, il met l'accent, d'une part, sur les déterminants non-biomédicaux de la santé et de la maladie et, d'autre part, sur les déterminants contextuels de l'exercice de la médecine.

2.1 Principe organisateur du programme

Les modules s'organisent autour d'une **conception de l'être humain en tant qu'individu appartenant à une ou plusieurs communautés et vivant en société** (cf. Figure 1), chacun de ces niveaux étant influencés par une série de déterminants environnementaux, sociaux et culturels.

Figure 1 : Déterminants de la santé, de la maladie et de l'exercice de la médecine



Le programme inclut ainsi des **enseignements** articulant ces trois niveaux :

- comportements à risque ou salutogènes,
- importance des valeurs individuelles, communautaires et sociales,
- enjeux éthiques et politiques en médecine,
- dimensions relationnelles (médecin-patient-e, interprofessionnalité, dynamiques familiales et communautaires),
- santé des populations et des communautés,
- stratégies d'intervention en santé publique,

- déterminants juridiques, économiques, politiques et sociaux de l'exercice de la médecine et des trajectoires de santé des patient·e·s,
- médecine comme monde social doté de valeurs propres et fondé sur une épistémologie spécifique.

Le programme aborde ces trois niveaux (individu, communauté, société) de façon **multidisciplinaire**.

- Les disciplines des **sciences humaines** (histoire, philosophie, éthique, linguistique, droit, entre autres) **et sociales** (sociologie, anthropologie, entre autres) permettent :
 - une meilleure compréhension des déterminants de la santé et de la pratique médicale
 - mais aussi une sensibilisation aux nombreux enjeux sociaux et politiques contemporains qui accompagnent l'exercice de la médecine.

Il s'agit de permettre aux étudiant·e·s de développer une réflexivité critique sur la médecine, dans ses dimensions scientifique, technique et pratique.

- La **santé publique**, à travers un choix de cours ciblés (épidémiologie, statistiques médicales, système de santé, médecine préventive) :
 - sensibilise les étudiant·e·s aux méthodes permettant la description et le diagnostic de population ainsi que l'analyse des déterminants de la santé et la mise en place d'interventions populationnelles,
 - leur permettre de situer la pratique médicale dans un contexte de système de santé
 - et d'appréhender le rôle de la société face aux grands problèmes de santé au niveau de la population.
- La **médecine communautaire** permet aux étudiant·e·s :
 - d'observer des formes variées de pratique médicale dans la communauté qui tiennent compte des déterminants non-biomédicaux de la médecine,
 - et de comprendre l'organisation collective qui répond à un problème de santé au sein d'une communauté ou d'un groupe de patient·e·s spécifiques.

2.2 Objectifs du programme

Les objectifs pédagogiques des modules MSC répondent aux exigences du « Principal relevant Objectives and Framework for Integrative Learning and Education in Switzerland » (PROFILES), nouveau référentiel Suisse des objectifs d'apprentissage adopté par toutes les écoles de médecine en Suisse, en particulier aux objectifs suivants :

- Créer des ponts entre la médecine centrée sur les organes et l'individu, et les disciplines et domaines de la santé publique, de la médecine communautaire et des sciences humaines et sociales.
- Proposer aux étudiant·e·s les connaissances et outils cliniques permettant d'influencer ou d'agir sur les déterminants non-biomédicaux de la santé et de la maladie.
- Permettre de comprendre la perspective de population comme un aspect essentiel de la santé publique et l'application des principes de base de la médecine sociale.

2.3 Déroulement et cadre pédagogique du programme

En 1^{ère} année, les cours MSC sont introduits par le **Module B1.5 MSC – Santé publique et sciences humaines et sociales en médecine** sur 5 semaines en fin d'année. L'objectif général et le cadre pédagogique spécifique de cet enseignement ont été élaborés dans le but de sensibiliser les étudiant·e·s aux méthodes et approches des *sciences humaines et sociales en médecine* et à *l'interaction médecin-patient·e* dans une première série de cours et séminaires, et aux *méthodes et approches de la santé publique* dans une deuxième série de cours et séminaires.

En 2^e année, le programme se poursuit avec le **Module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté**. Il est centré sur l'exercice de la médecine dans la communauté et comprend trois ateliers : enseignement au cabinet d'un-e praticien-ne (ECP2), visite d'un centre médico-social (CMS) et un Team-Based Learning (TBL) ; le cours Soins et médecine dans la communauté introduit les bases théoriques et les ateliers.

En 3^e année, le programme MSC continue avec le **Module B3. 7 MSC – Epidémiologie, prévention et médecine communautaire** sous la forme d'enseignements regroupés par thème, au sein des divers modules bio-médicaux, centrés sur les *grands problèmes de santé publique*.

En fin de 3^e année a lieu le **Module B3.6 MSC – Immersion communautaire**. Les étudiant-e-s sont amenés à effectuer un travail de terrain sur une thématique de santé de leur choix dans un périmètre prédéfini et à mettre en pratique les enseignements MSC préalables.

En 4^e année, le **Module M1.7 MSC – Déterminants de la santé et règles du jeu : de l'individu au système** propose une vision interdisciplinaire des déterminants de la santé, de la maladie et de l'exercice de la médecine. Il s'intéresse tant aux facteurs et normes au niveau individuel qui influencent la santé et les soins, qu'aux cadres et contraintes économiques, juridiques, politiques, légales et déontologiques qui façonnent la santé de la population à travers le fonctionnement du système de santé, l'accès aux soins et l'exercice de la médecine.

3. Buts et objectifs du module B3.6

A. L'immersion communautaire classique

Organisé pour la première fois à Lausanne en juin 2009, **le module d'immersion communautaire** a été largement inspiré par des formations similaires en place à la Faculté de médecine de Genève et à la Faculté de médecine de Paris XIII.

Objectifs d'apprentissage généraux

A la fin du module d'immersion communautaire, l'étudiant·e :

- 1) aura appris à analyser une problématique de santé dans une perspective de médecine et santé communautaires ;
- 2) se sera familiarisé·e avec la démarche scientifique – principalement les méthodes d'investigation qualitatives – d'un problème de santé.

Objectifs d'apprentissage relatifs au problème de santé choisi

Le premier objectif général se décline en *cinq objectifs spécifiques* :

- établir le degré de priorité de la question traitée pour le système socio-sanitaire (fréquence, gravité, impact sur la communauté et possibilité de prévention),
- présenter l'importance relative de chaque groupe de déterminants de la santé (patrimoine génétique et congénital ; système de santé et accès aux soins ; environnement construit et social; niveau socio-économique et éducation),
- décrire le cadre, notamment juridique, politique et économique, dans lequel s'inscrit la question traitée,
- présenter la manière dont le système socio-sanitaire prend en charge la question traitée et explorer les acteurs impliqués,
- formuler des propositions pour améliorer la réponse du système de santé.

Objectifs d'apprentissage relatifs à la méthode d'investigation

Le second objectif général se décline en *dix objectifs spécifiques* :

- appréhender l'importance de la recherche communautaire dans le métier de médecin,
- comprendre ce qu'amènent les approches quantitatives et qualitatives de la recherche en santé communautaire,
- identifier les problématiques de recherche importantes et prioritaires,
- effectuer une revue de littérature, la lire de manière critique et identifier les limitations associées,
- définir une question de recherche (étayée par la revue de la littérature)
- établir un plan de recherche qualitatif en fonction des possibilités et des contraintes du contexte d'apprentissage,
- collecter, en priorité hors du champ biomédical, des informations selon une méthode adaptée aux possibilités et contraintes, en particulier éthiques,
- récolter, gérer, organiser et détruire des données qualitatives,
- effectuer un travail d'analyse et de synthèse qui permet de répondre à la question traitée de manière critique,
- présenter les résultats dans le format scientifique convenu et les communiquer clairement à des pairs.

B. L'immersion communautaire interprofessionnelle

Depuis l'année académique 2013-2014, des groupes sélectionnés d'étudiant·e·s ont la possibilité d'effectuer le module B3.6 dans le cadre d'un travail d'immersion communautaire interprofessionnelle, organisé en partenariat avec la Haute école de la santé La Source (HES-SO). La description détaillée figure au chapitre [4.3. Déroulement de l'IMCO interprofessionnel, p.- 30 -](#).

Objectifs d'apprentissage en interprofessionnel

Pour les groupes concernés, le travail interprofessionnel vise à amener les étudiant·e·s à étudier une problématique de santé communautaire du point de vue de la médecine et des soins infirmiers, tout en expérimentant le travail en commun entre deux professions différentes.

4. Déroulement du module B3.6

Le module comprend une phase préparatoire au cours de la 3^{ème} année Bachelor, puis 4 semaines intensives en fin d'année. Les différentes étapes sont agendées ci-dessous puis reprises en détail dans les chapitres suivants.

4.1. Le calendrier en bref

Septembre 2023 - Séance d'introduction le 22.9 p.-14-
Novembre 2023 - Former les groupes et définir les sujets p.-15-
Décembre 2023 - Fixer le rendez-vous de février-mars avec sa tutrice ou son tuteur p.-15- - Inscrire son groupe à 1 rendez-vous pratique de Recherche documentaire p.-16-

L	M	M	J	V
Février 2024				
19	20	21	22	23
	Cours « Méthodologie 1: L'approche qualitative pour appréhender une problématique dans une perspective de santé communautaire » p.-16- Cours de Recherche documentaire : théorie (sur Moodle) p.-17-	<i>Mindmap</i> avec tuteur·trice (selon ses disponibilités) p.-18- ⇒⇒	Développer le sujet choisi p.-18- ⇒⇒ Rédiger le protocole p.-21-	Atelier de recherche documentaire : rendez-vous pratique * p.-17-
Fin février – mars 2024				
26	27	28	29	1 ^{er} mars
Atelier de recherche documentaire : rendez-vous pratique * p.-17-	Atelier de recherche documentaire : rendez-vous pratique * p.-17-			Atelier de recherche documentaire : rendez-vous pratique *
4	5	6	7	8
			Transmettre le protocole au tuteur p.-21-	
11	12	13	14	15
	Délai pour soumettre le protocole p.-21-			Séance collective 1 - Faisabilité, éthique et méthode * p.-22-
18	19	20	21	22
	Séance collective 1 - Faisabilité, éthique et méthode * p.-22-			Séance collective 1 - Faisabilité, éthique et méthode * p.-22-
25	26	27	28	29
Modifications du protocole si besoin p.-22--23- Prises de rendez-vous (enquête et tuteur·trice) p.-23- ⇒⇒	Questionnaire sur la dynamique de groupe p.-23-			

* Participation à une seule séance, selon le planning sur MyUNIL.

L	M	M	J	V
Avril 2024				
8	9	10	11	12
	Cours « Méthodologie 2 - L'approche qualitative pour décrire une problématique dans une perspective de santé communautaire » p.- 23 -			
Juin 2024				
10	11	12	13	14
Cours « Communiquer un travail scientifique » p.- 24 - Préparation au travail de terrain p.- 24 - ⇒⇒	Séance collective 2 - Présentation de la revue de la littérature et préparation du travail de terrain* p.- 24 -	Séance collective 2 - Présentation de la revue de la littérature et préparation du travail de terrain* p.- 24 -	Séance collective 2 - Présentation de la revue de la littérature et préparation du travail de terrain* p.- 24 -	
17	18	19	20	21
Travail de terrain p.- 25 - ⇒⇒				
24	25	26	27	28
Travail de terrain p.- 25 - ⇒⇒ Rencontre(s) avec la tutrice ou le tuteur (selon disponibilité) p.- 25 - ⇒⇒	Préparation du poster p.- 25 -	Finalisation du poster p.- 25 - Délai pour envoyer le poster: - à l'imprimeur ET - au secrétariat IMCO p.- 25 -		Finalisation de l'abstract p.- 27 - et de sa présentation orale p.- 29 -
Juillet 2024				
1	2	3	4	5
Délai pour soumettre l'abstract p.- 27 -	Affichage du poster p.- 28 -	CONGRÈS DE L'IMCO Présentations orales des abstracts et des posters p.- 29 - Résultats, conférence, bilan, Remise des prix et apéritif p.- 30 - Décrochage poster p.- 30 -		

* Participation à une seule des séances, selon planning sur MyUNIL.

4.2. Les étapes en détail

Setting et cadre général

! Nous vous rendons attentifs au fait que les **cours, ateliers, séances collectives** ainsi que le **Congrès** sont **obligatoires pour tous** : l'accréditation du module est aussi conditionnelle à votre présence à tous ces rendez-vous.
Les exigences du module sont détaillées au chapitre [5.1. Crédits, p.- 35 -](#)

- Le travail d'investigation sur le terrain se fait par groupe.
- Le travail de groupe est encadré par un contact régulier avec la tutrice ou le tuteur.
- Le module prend fin officiellement le jeudi 4 juillet 2024 à 17h.
- Les horaires sur MyUNIL font foi. .

Gestion des emails

- **Préciser dans l'Objet des emails : le n° du groupe et de quoi il s'agit**
- Utiliser uniquement les adresses emails des tuteurs et des membres de la direction du module (parrains-marraines) qui figurent sur **MyUNIL** dans le fichier **Répartition**.
- Systématiquement **mettre en copie** les autres étudiant-e-s ainsi que votre tuteur-trice.

Avant le module

Séance d'introduction

- Ve. 22 sept. 2024, 12h15-13h00, Auditoire Demiéville Rue C.-Roux 19
- Prof. P. Bodenmann, Dre Nicole Jaunin-Stalder, Mme Corinne Borloz

Cette séance vise à présenter les objectifs et le déroulement du module et à donner les **informations** nécessaires aux étudiant-e-s pour leur permettre de définir un sujet d'étude, créer les groupes de travail, prendre contact avec leur tuteur-trice, esquisser une question et un protocole de recherche.

Lors de cette séance, la procédure spécifique à une immersion communautaire **interprofessionnelle** est également présentée (voir [p.- 30 -](#)).

Candidatures à l'immersion communautaire interprofessionnelle

- **Ven. 6 oct. 2023 minuit** : délai de dépôt des candidatures, à dvms.imco@unisante.ch
- **Fin oct. 2023** : sélection finale
- **Lun. 6 nov. 2023, 17h30-19h30**, salle 161 - Haute Ecole La Source, Av. Vinet 30, 1004 Lausanne : rencontre entre les candidat-e-s retenu-e-s pour la formation des groupes

Sur la base des informations reçues lors de la séance d'introduction au module et d'un email complémentaire sur les conditions, les étudiant·e·s en médecine intéressé·e·s par l'**IMCO interprofessionnelle** adressent leur candidature à dvms.imco@unisante.ch. Les étudiant·e·s dont la candidature est retenue seront informés par le secrétariat (dvms.imco@unisante.ch) et seront conviés à la rencontre qui permettra de former les groupes avec des étudiant·e·s en soins infirmiers et décider du lieu du projet. (voir aussi [4.3. Déroulement de l'IMCO interprofessionnel](#), p.- 30 -).

Constituer des groupes de cinq étudiant·e·s et choisir un thème

- Nov. 2023, en ligne

Les étudiant·e·s de l'IMCO standard proposent leurs sujets puis constituent des groupes de 5 étudiant·e·s par sujet sur la page Moodle créée à cet effet.

Le choix des thèmes est libre parmi **4 grandes catégories prédéfinies** cette année :

- **Impact des nouvelles technologies et I.A.**
sont inclus sous ce thème (liste non exhaustive) : e-santé, logiciels médicaux, intelligence artificielle, etc.
- **Collaboration interprofessionnelle**
sont inclus sous ce thème (liste non exhaustive) : partage (responsabilités, décisions, valeurs, perspectives), partenariat, interdépendance, etc.
- **Médecines intégratives et non-conventionnelles**
sont inclus sous ce thème (liste non exhaustive) : approches centrées sur l'individu dans la globalité, pratiques non traditionnelles utilisées conjointement ou à la place de la médecine conventionnelle, etc.
- **Santé urbaine**
sont inclus sous ce thème (liste non exhaustive) : tout facteur d'interactions entre environnement urbain et population urbaine sur le plan de la santé.

La manière de traiter ces thèmes est reprise lors de la préparation du projet **en février-mars** avec les tuteur·trice·s, puis avec la direction de module (séance collective 1 de validation des protocoles à mi-mars) : cette phase de préparation permettra de développer le sujet de manière à obtenir une question de recherche, des objectifs et une méthodologie correspondant aux objectifs du module (notamment la dimension communautaire du travail, la faisabilité du projet et le respect des principes éthiques en recherche médicale, voir plus loin).

! Le sujet de recherche choisi doit impérativement sortir du champ bio-médical classique. Les étudiant·e·s sont invité·e·s à aborder leur sujet sous l'angle des sciences humaines et sociales, de la santé publique ou de la médecine communautaire

Communication du nom des tuteur·trice·s aux étudiant·e·s et prise de contact

- Déc. 2023, par email
- Adresses emails dans le fichier *Répartition* sur MyUNIL

La direction de module communique les noms des tuteur·trice·s aux étudiant·e·s par email, ainsi que les noms des parrains et marraines (définition des rôles [p.- 32 -](#)). Les étudiant·e·s contactent uniquement leurs tuteur·trice·s pour fixer un **premier rendez-vous entre le 22 février et début mars 2024**.

Inscrire son groupe au rendez-vous pratique de Recherche documentaire

- Ven. 8 décembre 2023 :
les étudiant-e-s reçoivent un email annonçant l'ouverture des inscriptions sur Moodle dès Lun. 11 déc. 2023.
- Lun. 11 déc. – Ven. 22 déc. 2023 :
1 étudiant-e par groupe inscrit son groupe à 1 rendez-vous parmi les plages proposées sur Moodle.
- Lun. 19 fév. – Mar. 20 fév. 2024 :
l'étudiant-e qui a inscrit le groupe :
 - reçoit un email du formateur avec les détails pratiques pour la connexion à l'atelier en ligne ;
 - le transmet à son groupe (il-elle en est responsable)

L'Atelier Recherche documentaire dans le domaine médical prévoit pour chaque groupe une mise en pratique de la théorie :

- la théorie d'introduction à la recherche documentaire est donnée par vidéo, disponible sur Moodle dès le Mar. 20.02.2024 17h00 ;
- la mise en pratique consiste en un rendez-vous personnalisé de 45 minutes par groupe avec un-e spécialiste de l'information, à distance (Zoom).

Les groupes choisissent selon leur convenance le moment du rendez-vous **dans la limite des 4 plages prévues** (détails [p.-17-](#)) et s'inscrivent **jusqu'au Ven. 22 décembre 2023**.

Réunion-formation destinée aux tuteurs-trices

- Mar. 6 fév. 2024, 08h00-09h00, Auditoire César Roux, BH08
- Prof. P. Bodenmann, Dre A. Fauvel, Dre V. Grazioli

La Réunion-formation des tuteurs prévoit de passer au travers du déroulement et des objectifs du module ainsi qu'expliquer le rôle et les ressources du tuteur, de la tutrice.

Cours – Méthodologie 1 : L'approche qualitative pour appréhender une problématique dans une perspective de santé communautaire

- Mar. 20 fév. 2024, 15h15-17h00, Auditoire Demiéville Rue C.-Roux 19
- Prof. P. Bodenmann, Dre V. Grazioli

Les objectifs de ces 2 périodes sont de décrire la démarche scientifique en médecine et santé communautaires et son importance, ainsi que de donner les bases scientifiques et méthodologiques nécessaires au développement du projet de recherche, à la préparation du protocole de recherche et à la préparation de la phase de collecte de données sur le terrain.

Les éléments suivants sont abordés :

1. Rappel des objectifs et des différentes étapes du module.
2. Familiarisation à la démarche scientifique en médecine et santé communautaire.
Au travers d'exemples, les étudiants se familiarisent à la démarche scientifique et aux fonctions qu'elle remplit en médecine et santé communautaire.
3. Introduction à l'approche qualitative
Les étudiants se familiarisent à l'approche qualitative en comprennent les différences entre les approches quantitative et qualitatives et les apports distincts de chaque approche

4. Rédaction du protocole

Les étudiants reçoivent les outils nécessaires pour rédiger le protocole de recherche :

- Revue de littérature.
Les étudiant-e-s se familiarisent avec les différentes étapes de la revue de littérature dans le projet et comprennent comment utiliser la littérature scientifique au cours de leur projet. Les outils pour réaliser concrètement la revue de littérature sont enseignés lors du cours théorique et de l'atelier pratique (ci-dessous).
- Établir une question de recherche.
Les étudiant-e-s apprennent l'importance de la question de recherche et les critères qui en définissent la qualité.
- Méthodologie (voir aussi [4.6. Démarche scientifique, p.- 32 -](#)).
Les étudiants apprennent comment mener une enquête de terrain en utilisant l'approche qualitative :
 - Sélection des participants : principes d'un plan d'échantillonnage raisonné
 - Collecte des données : structure d'une grille d'entretien/d'observation – introduction
- Enjeux éthiques (voir aussi [4.7. Principes éthiques, p.- 33 -](#)).

Cours et ateliers – Recherche documentaire dans le domaine médical

Théorie – sur Moodle

- Mar. 20 fév. 2024, 17h00-18h00

Pratique – 1 rendez-vous de 45 minutes par groupe par Zoom :

- Ven. 23 fév. 2024, 13h15-18h00, ou
- Lun. 26 fév. 2024, 14h15-18h00, ou
- Mar. 27 fév. 2024, 16h15-18h00, ou
- Ven. 1^{er} mars 2024, 15h15-18h00, selon le planning final du 20 fév. (voir [p.- 16 -](#)).

Formateur-trice-s :

- Mme J. Elmers, Mme C. Jaques, M. A. Racine, Mme J. Rosselet, Mme A. Sager, A. Trombert

Objectifs :

- Organiser sa recherche documentaire : des concepts aux mots-clés
- Choisir les ressources à explorer selon le type de publication et l'information désirée
- Construire des équations de recherche dans les ressources documentaires à disposition
- Documenter sa recherche

Travail du groupe avant le rendez-vous :

Sur la base de la théorie consultée sur Moodle et des documents disponibles en ligne (en MyUNIL, Moodle et site web de la bibliothèque), les étudiant-e-s préparent le vocabulaire et une première stratégie de recherche.

Travail du groupe au cours du rendez-vous :

Les étudiant-e-s présentent les recherches effectuées selon la méthode enseignée. Le spécialiste de l'information commente, offre des conseils et répond aux questions des étudiant-e-s.

Un **guide pour organiser la recherche documentaire** est à disposition, dans sa version mise à jour, à partir du 21 février 2024 sur Moodle et MyUNIL, et sur le site web de la Bibliothèque universitaire de médecine (<https://guides.bium.ch/imco/>).

Les étudiant-e-s peuvent retrouver les **ressources** sur le site de la Bibliothèque universitaire de médecine www.bium.ch et consulter les **aides** ou **tutoriels** proposés.

D'autre part, les étudiant-e-s peuvent assister, sur inscription, aux **formations** organisées par la Bibliothèque universitaire de médecine. <https://www.bium.ch/formations/>

Développer le sujet choisi

- Merc. 21 février – Jeu. 7 mars 2024
- En groupe, avec la tutrice ou le tuteur selon ses disponibilités

Les étudiant-e-s rencontrent leur tuteur-trice et définissent ensemble les objectifs du travail. Ils esquissent une question de recherche et un protocole de recherche. Ils définissent le mode de fonctionnement et **planifient avec leur tuteur.trice tous les rendez-vous restant jusqu'au dernier (relecture des travaux) en Semaine 3 (p. -25-)**.

Il est important de noter qu'à ce stade le **sujet peut évoluer** : il ne correspondra plus nécessairement au thème proposé initialement. Ceci est tout à fait acceptable. Il faudra cependant veiller à adapter le titre du projet de manière à ce que **le titre, la question de recherche et les objectifs du travail soient cohérents**.

Les objectifs de cette étape sont :

- Faire émerger les savoirs, les motivations et les questions, en dialoguant avec la tutrice ou le tuteur
- Organiser les idées, à l'aide d'une carte sémantique (*mindmap*) si pertinent
- Sélectionner une problématique spécifique
- Formuler une question de recherche principale
- S'assurer que la question respecte les principes éthiques de la recherche médicale
- Vérifier que la question a une dimension communautaire et sort du champ purement biomédical ou de la psychologie individuelle
- Définir les méthodes de collectes de données qui permettront de répondre à la question

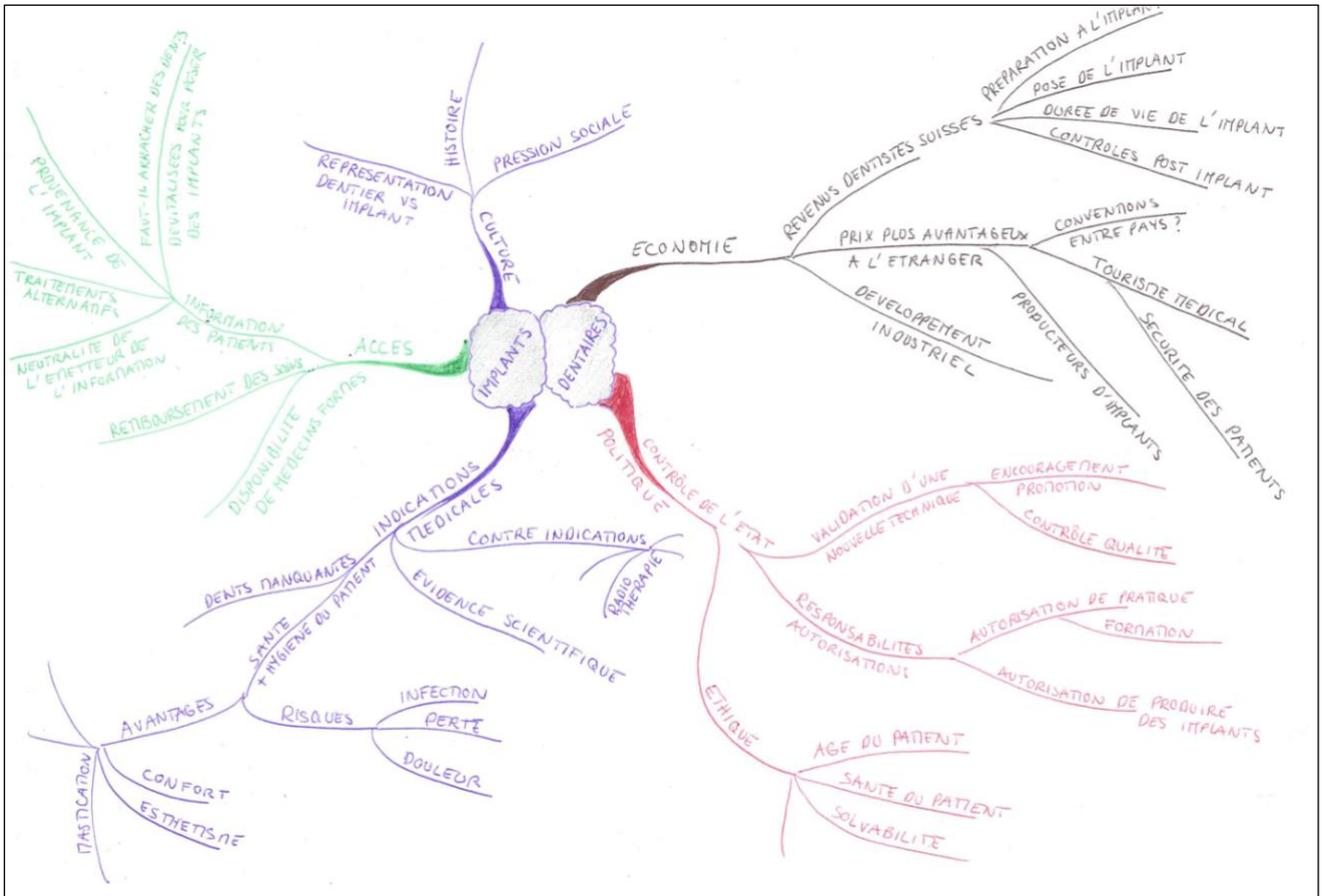
Pour atteindre ces objectifs, il est recommandé de procéder comme suit :

1. Définir une thématique de recherche à partir des sujets d'intérêt du groupe.

Il est conseillé (mais non obligatoire) de s'aider d'une carte sémantique (*mindmap*).

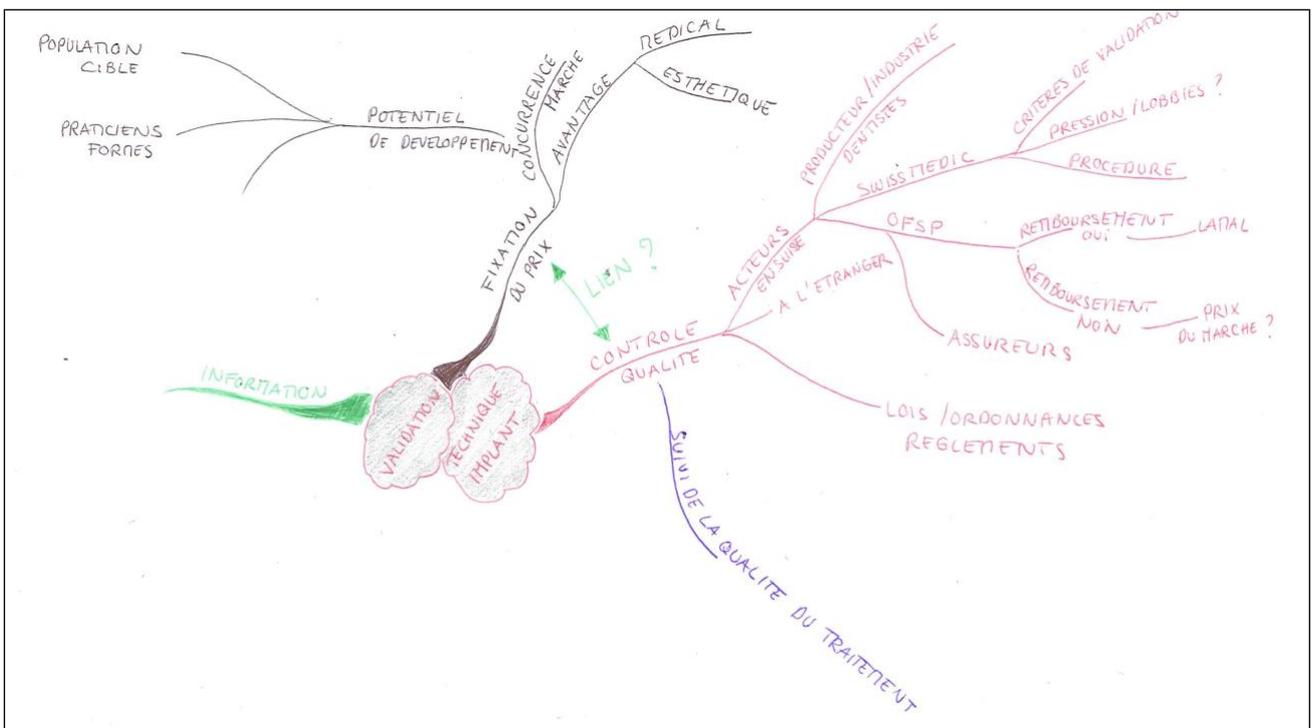
La *mindmap* consiste à visualiser les différents déterminants de la santé (patrimoine génétique et congénital ; système de santé et accès aux soins ; environnement construit et social; niveau socio-économique et éducation, etc.) qui sont possiblement impliqués par la thématique envisagée par le groupe.

Pour l'illustrer, voici un exemple de *mindmap* construite en réfléchissant à la question de l'usage des implants dentaires dans une perspective communautaire :



Pour focaliser la question, on sélectionne un « embranchement » de la carte sémantique, c'est-à-dire une problématique spécifique liée au thème qui sera le sujet du travail d'immersion.

Concernant l'exemple choisi, le groupe a ainsi décidé de travailler sur la question de la validation des implants dentaires comme nouvelle technique médicale dans le canton de Vaud :



2. Formuler une question de recherche précise à partir de la thématique choisie

Identifier les éléments qui permettront la formulation de la question, soit :

- la population étudiée
- le type d'exposition ou d'intervention
- les résultats ou impacts

Rédiger une première définition de la problématique et formuler une question de recherche (selon les méthodes discutées lors du cours de méthodologie).

Dans l'exemple des implants dentaires, la question principale de recherche pourrait être : « Quels sont les obstacles et facilitateurs à la diffusion d'une nouvelle technologie médicale (implants dentaires) dans le canton de Vaud ? »

Lister les sous-thèmes à explorer et la manière de les aborder.

Dans l'exemple des implants dentaires, les sous-thèmes à explorer pourraient être : « Qui sont les acteurs impliqués dans les processus de validation et de commercialisation ? » ; « Comment interviennent-ils ? » ; « Quelles sont les réglementations juridiques pour l'implantation des technologies médicales sur le canton de Vaud ? » ; « Quelle est la dimension éthique de l'introduction d'une nouvelle technologie ? » ; « Comment le remboursement est-il financé ? », etc.

3. Vérifier que la question **respecte les principes éthiques de la recherche médicale** notamment le non-recours à des patient·e·s (voir à ce sujet le chapitre [4.7. Principes éthiques, p.- 33 -](#)).
4. Vérifier que la question **correspond à une approche communautaire de la médecine** :
- la question de recherche s'intéresse à un ou plusieurs déterminants non biomédicaux de la santé;
 - la question traite d'une communauté ou d'un groupe de patients spécifique ;
 - l'organisation du système de santé et la diversité des acteurs et institutions concernés par la problématique ciblée est explorée ;
 - les points de vue analysés comprennent des acteurs qui exercent leurs activités en dehors de l'hôpital ou du cabinet médical (par ex. assurances, politicien·ne·s, haut·e·s fonctionnaires, juristes, industriel·le·s, représentant·e·s d'une association, etc.).
5. Vérifier que des réponses à la question peuvent être apportées en utilisant une démarche scientifique valide. Voir à ce sujet le chapitre [4.6. Démarche scientifique, p.- 32 -](#).
6. Vérifier la **faisabilité** : que des réponses à la question peuvent être apportées selon les conditions imparties (temps à disposition, compétences préalables nécessaires, accès aux données, infrastructure et autres ressources humaines et matérielles).
7. Faire l'inventaire des ressources existantes : personnes concernées, informateurs-clés, institutions de référence, etc.
8. Une fois le projet de recherche validé par la tutrice ou le tuteur, rédiger le protocole de recherche (voir point suivant).

Rédiger le protocole de recherche

- En groupe, avec la tutrice ou le tuteur selon ses disponibilités
- **Jeu. 7 mars 2024:** transmettre le protocole à la tutrice / au tuteur pour une 1^{ère} vérification
- **Mar. 12 mars 2024, 12h00 : délai pour la soumission**
Envoyer au secrétariat du module : dvms.imco@unisante.ch .

Le secrétariat transmet l'ensemble des protocoles aux différents représentants de la direction de module qui mèneront les Séances collectives 1 (voir [p.- 22 -](#)).

Un chablon pour la rédaction du protocole est à disposition sur MyUNIL

Le langage **épicène** est de mise.

Le protocole de recherche décrit en **2 côtés** de page A4 au maximum :

- La question de recherche
- Les objectifs du travail
- La dimension communautaire (en quoi le travail relève d'une question de médecine communautaire)
- La méthodologie, y compris :
 - une description des méthodes prévues
 - le plan d'échantillonnage raisonné (mode et critères de sélection des interlocuteurs, liste des acteurs du système de santé identifiés)
 - le type de collecte des données (questionnaires, entretiens, etc.)
 - qui procédera aux entretiens et quelles seront les modalités de sa supervision

(voir le [Cours – Méthodologie 1 : L'approche qualitative pour appréhender une problématique dans une perspective de santé communautaire, p.- 16 -](#))

- Les enjeux éthiques liés au projet et les mesures prises pour y répondre, par exemple :
 - les mesures qui seront prises à l'égard des interlocuteurs, notamment si nécessaire la garantie de leur confidentialité
 - les personnes identifiées pour répondre, le cas échéant, aux personnes interviewées qui auraient besoin d'un soutien ou d'une information complémentaire
 - pour les groupes interprofessionnels, mentionner les conditions éthiques des partenaires locaux.
- Le plan de communication prévu pour informer tous les participant-e-s et informateur-trice-s-clés des résultats de l'étude (valorisation de la recherche).

Les règles à respecter concernant la forme du document figurent dans un chapitre spécifique ([5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits, p.- 40 -](#)).

Les consignes concernant la méthodologie sont décrites dans un chapitre spécifique ([4.6. Démarche scientifique, p.- 32 -](#)).

Les principes éthiques figurent également dans un chapitre spécifique ([4.7. Principes éthiques, p.- 33 -](#)).

Séance collective 1 – Faisabilité, éthique et méthode

- Ven. 15 mars 2024, 15h15-18h45, salle selon planning, ou
- Mar. 19 mars 2024, 08h00-12h00, salle selon planning, ou
- Mar. 19 mars 2024, 13h00-17h30, salle selon planning, ou
- Ven. 22 mars 2024, 08h00-12h00, salle selon planning, ou
- Ven. 22 mars 2024, 13h00-17h30, salle selon planning.

La séance réunit **2 groupes** d'étudiant·e·s, les 2 tuteur·trice·s respectifs et 1 représentant·e de la direction de module. Durée : **1 heure** (30 minutes par groupe). Voir le **planning sur MyUNIL**.

Cette première séance collective a pour but de valider le protocole, préparé par les étudiant·e·s, au niveau de l'éthique, de la faisabilité et de la méthode.

La grille d'évaluation des protocoles figure dans un chapitre spécifique ([Grille d'évaluation des protocoles, p.- 37 -](#)). Les principes éthiques pour le module sont décrits dans un chapitre spécifique ([4.7. Principes éthiques, p.- 33 -](#)) tout comme les consignes méthodologiques ([4.6. Démarche scientifique, p.- 32 -](#)).

La séance est menée par un·e représentant·e de la direction de module.

En collaboration avec la tutrice ou le tuteur, les étudiant·e·s se positionnent tant sur les enjeux éthiques que sur le caractère communautaire, la faisabilité et le respect des normes scientifiques de chaque travail.

Pour cette séance, les étudiant·e·s n'ont pas besoin de préparer un support de présentation : ils prennent leur protocole de recherche et leurs notes pour répondre aux questions et participer à la discussion.

Les tuteur·trice·s et les étudiant·e·s des autres groupes sont encouragé·e·s à participer à la discussion.

A la fin de la discussion, les étudiant·e·s ou le membre de la direction **résumant oralement** les commentaires énoncés durant la séance (2-3 min.). Le but est de s'assurer de la bonne compréhension des diverses remarques échangées.

Ensuite les étudiants doivent rédiger l'**un** des deux documents suivant, selon ce qui aura été demandé par le membre de la direction de module présent (évaluateur·trice) :

- **En cas de nécessité de modifications et corrections mineures :**
Le groupe rédige **un mémo** qui valide la séance et vaut accord pour l'acceptation du protocole en l'état. Le mémo résume, sous forme écrite et en quelques lignes, les commentaires importants et principaux énoncés durant la séance ; il doit tenir sur 1 côté de page A4.
ou
- **En cas de nécessité de modifications et corrections majeures :**
Le groupe révisé son **protocole** : cette **version 2** intègre les modifications demandées lors de la séance.

Voici la marche à suivre pour transmettre le document demandé :

- Le **mémo** sera **envoyé par email** dans un délai de **7 jours** :
 - à l'évaluateur·trice (le membre de la direction du module)
 - à votre tuteur·trice
 - avec copie au secrétariat (dvms.imco@unisante.ch)
- Le **protocole révisé (= version 2)** sera **envoyé par email** dans un délai de **7 jours** pour validation :
 - à l'évaluateur·trice (le membre de la direction du module)
 - à votre tuteur·trice
 - avec copie au secrétariat (dvms.imco@unisante.ch)

Délai pour compléter le Questionnaire sur la dynamique de groupe

- Mar. 26 mars 2024, 12h00, en ligne

Il est important de signaler les difficultés de collaboration. Pour faciliter la dynamique de groupe, un questionnaire anonyme est envoyé aux étudiant-e-s le mercredi 20 mars.

Les responsables du module chercheront, avec les étudiant-e-s et les tuteur-trice-s concernés, des solutions constructives pour le groupe.

Des informations sur la dynamique de groupe sont disponibles dans un chapitre spécifique ([4.4. Dynamique de groupe, p.- 31 -](#)).

Prendre les rendez-vous pour l'enquête

- Fin mars - mai 2024

Dès que le protocole de recherche et le canevas des entretiens et des questionnaires sont acceptés, les étudiant-e-s prennent les rendez-vous utiles pour leur travail de terrain (semaines 2 et 3 du module, en juin). Les personnes ressources ont un emploi du temps chargé, il est indispensable de les contacter suffisamment à l'avance.

Aucun entretien sur le terrain n'a lieu **avant les semaines 2 et 3 du module**, en juin :

- ! Les groupes participent d'abord à la séance collective 2 en début de module pour bénéficier des **ajustements** requis et **conseils** prodigués par le représentant-e de la direction du module et leurs tuteur-trice-s.

Afin de faciliter les contacts avec le terrain, les étudiant-e-s peuvent imprimer une **lettre de référence**, signée du Prof. Bodenmann, à l'attention des partenaires du système de santé sollicités comme informateurs-clés. Cette lettre est disponible sur MyUNIL.

Elle explique les objectifs du module, la supervision des étudiant-e-s par un-e tuteur-trice et le fait que les entretiens demandés pourraient modifier le fonctionnement habituel des activités du service des soins et donc que le prestataire a le droit de les refuser.

Cours – Méthodologie 2 : L'approche qualitative pour décrire une problématique dans une perspective de santé communautaire

- Ma 9 avril 2024, 10h15-12h00, Auditoire Demiéville Rue C.-Roux 19
- Prof. P. Bodenmann, Dre V. Grazioli.

Ce cours poursuit le cours de méthodologie I de février, et forme les étudiants à :

- rédiger une grille d'entretien/d'observation (reprise et suite du [Cours – Méthodologie 1 : L'approche qualitative pour appréhender une problématique dans une perspective de santé communautaire, p.- 16 -](#)),
- conduire des entretiens,
- analyser et synthétiser les données collectées.

SEMAINE 1 – DU 10 AU 14 JUIN**Cours – Communiquer un travail scientifique**

- Lu. 10 juin 2024, 10h00-11h45, Grand Auditoire Bugnon 9
- Dr D. Gachoud

Le déroulement des semaines de module et le travail de terrain à réaliser durant les semaines de module sont introduits. Ensuite, les étudiant·e·s apprennent à préparer un abstract, une présentation orale et un poster scientifique.

Permanence méthodologique

- Lu. 10 juin 2024, 15h15-16h00, par visioconférence.
- Binôme de représentant·e·s de la direction du module.

Deux représentant·e·s de la direction du module se tiennent à disposition des groupes pour répondre à leurs questions.

Préparation au travail de terrain

Les étudiant·e·s affinent leur méthodologie et leur revue de la littérature. Ils préparent la collecte des données sur le terrain, notamment les questionnaires et/ou les guides d'entretien et les grilles d'analyse.

Séance collective 2 – Présentation de la revue de la littérature et préparation du travail de terrain

- Mar. 11 juin 2024, 08h00-12h00 ; 13h00-17h30, salle selon planning, ou
- Mer. 12 juin 2024, 08h00-12h00 ; 13h00-17h30, salle selon planning, ou
- Jeu. 13 juin 2024, 08h00-12h00 ; 13h00-17h30, salle selon planning.

*La séance réunit **2 groupes** d'étudiant·e·s, leur 2 tuteur·trice·s et 1 représentant·e de la direction de module. Durée : **1 heure** (30 minutes par groupe). Voir **le planning sur MyUNIL**.*

Durant cette seconde séance, les membres du groupe présentent leur question de recherche, l'avancée de leur revue de la littérature ainsi que la méthode retenue et sa mise en pratique (10 minutes par groupe). 20 minutes sont ensuite consacrées à la discussion par la direction du module, les tuteur·trice·s et les autres étudiant·e·s présent·e·s.

Les étudiant·e·s doivent faire une présentation Powerpoint comprenant les éléments suivants :

- Brève présentation de la problématique et de la question de recherche
- Méthode de recherche de littérature (sources consultées, mots-clés)
- Synthèse des principales études dans le domaine
- Limitation de la littérature
- Méthode de recherche retenue
- Présentation du canevas d'entretien

A la fin de la discussion, les étudiant·e·s **résumant oralement** les commentaires énoncés durant la séance (2-3 min.). À la différence de la séance collective 1, aucun mémo écrit et aucune version révisée ne sont demandés.

Les étudiant·e·s qui font le travail **interprofessionnel** de l'IMCO sont **dispensés** de cette séance, qui est remplacée par la présence sur place d'une tutrice ou d'un tuteur.

SEMAINE 2 – DU 17 AU 21 JUIN**Travail de terrain**

Les étudiant·e·s collectent les données sur le terrain et les analysent selon le protocole validé.

Les étudiant·e·s rencontrent les informateurs-clés, selon le plan d'échantillonnage. Ils conduisent des entretiens avec des professionnel·le·s de la santé, des politicien·ne·s, des associations de patient·e·s ou de proches, des journalistes ou autres acteurs concernés, en utilisant les grilles d'entretiens – et éventuellement les questionnaires pour ce qui est du quantitatif – élaborés selon les principes présentés lors du cours de méthodologie.

Ils décrivent les interactions entre les différents pôles afin de comprendre le problème dans sa complexité. Ils portent un regard critique sur les données récoltées. Ils formulent des appréciations critiques concernant la manière dont le système socio-sanitaire prend en charge le problème. Ils émettent des propositions pour améliorer la réponse du système de santé.

Durant cette Semaine 2, nous recommandons vivement que les étudiant·e·s échangent avec leur tuteur·trice pour discuter des résultats et de l'état d'avancement de leurs travaux.

N.B. : selon les consignes de l'Ecole de médecine, la réalisation de sondages destinés à l'ensemble d'une ou plusieurs volées d'étudiant·e·s n'est **pas** autorisée.

Concernant le **nombre d'entretiens** à réaliser, la direction du module recommande une fourchette de 10 entretiens au minimum à 15 entretiens au maximum.

! Toute exception à cette fourchette d'entretiens doit avoir fait l'objet d'une discussion et d'une validation par les représentant·e·s de la direction du module et les tuteurs·trice·s lors de la **séance collective 2**.

SEMAINE 3 – DU 24 AU 28 JUIN**Travail de terrain et préparation des produits**

Les étudiant·e·s terminent la collecte des données sur le terrain et l'analyse de celles-ci selon le protocole validé.

Ils créent le poster et commencent à rédiger l'abstract. Le **poster définitif** devant être finalisé pour le **26 juin minuit** (voir les modalités et délais ci-dessous).

Ils peuvent aussi commencer à élaborer leurs présentations orales (de l'abstract puis du poster)

Lors de la Semaine 3, nous recommandons également que les étudiant·e·s échangent avec leur tuteur·trice pour discuter des résultats et de l'état d'avancement de leurs travaux.

Soumission des travaux à la tutrice ou au tuteur

Il est fortement conseillé de soumettre chaque produit par email à la tutrice ou au tuteur pour approbation et conseils d'amélioration.

Finalisation du poster et impression

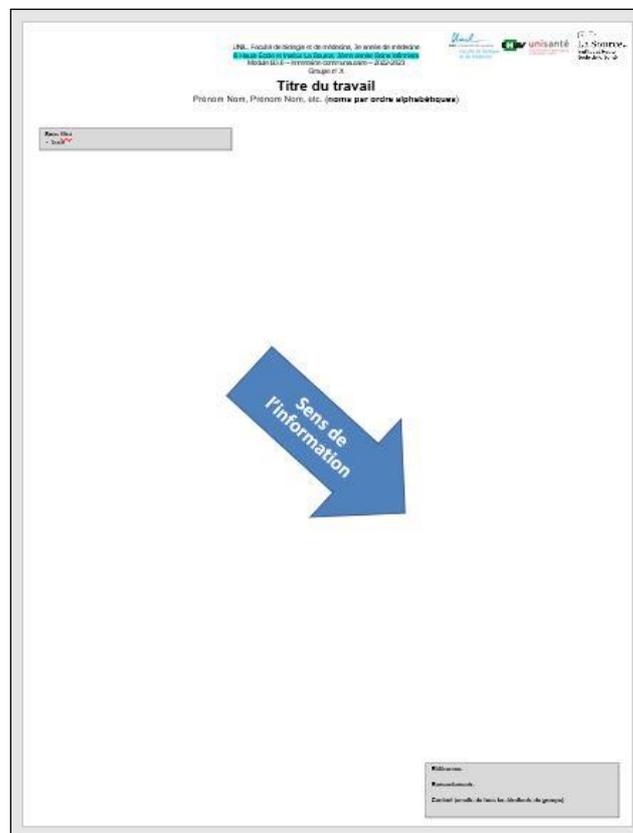
- Mar. 25 juin – Mer. 26 juin 2024
- **Délai d'envoi du fichier : Mer. 26 juin 2024 minuit**
 - préparer une version **PDF** du poster final (version définitive)
 - l'envoyer par email :
 - à **l'imprimeur** attribué (détails ci-dessous)
 - et au **secrétariat** de l'IMCO : dvms.imco@unisante.ch.

Chaque groupe prépare un poster qui reprend de manière **graphique et synthétique** l'essentiel de la recherche.

Logiquement, **le poster suit la même articulation que l'abstract** : Entête – Titre – Auteurs – **Introduction** (soutenue par des références) – **Méthode** – **Résultats** – **Discussion et conclusion** – Références – Mots-clés – Date de la version. Ces parties sont détaillées au chapitre [Finalisation de l'abstract, p.- 27](#) -.

Un chablon pour la création du poster est à disposition sur MyUNIL.

Les différents éléments du poster sont présentés selon le **modèle général** ci-dessous, mais les étudiant·e·s sont appelés à être créatifs.



Le poster sera imprimé en grand format (90 x 120 cm), **orientation portrait uniquement** (90 cm de large par 120 cm de hauteur).

Recommandations pour optimiser le poster :

- Il doit être **facilement lisible à 1,5 m** (par ex. police Arial taille 32 minimum pour le texte standard).
- Des graphiques, tableaux, images et/ou illustrations sont souhaitables. La résolution graphique doit être suffisamment bonne pour être lisible à distance.
- Le texte ne doit pas être trop chargé. Favoriser la rédaction de phrases courtes ou « mots clés ».
- Le choix des couleurs doit permettre une bonne visibilité et lecture.

- Nous recommandons une **relecture attentive** du poster, avant la transformation en PDF. La version envoyée à l'imprimeur et au secrétariat IMCO est réputée **définitive**, les versions ultérieures ne seront pas acceptées.

Impression du poster :

- Le coût d'impression du poster (un seul exemplaire par groupe) est **gratuit** pour les étudiant·e·s de l'IMCO.
- La procédure pour l'impression sera précisée par email (et sur MyUNIL) dans le courant du semestre.

Deux chapitres donnent également des informations importantes :

- [Préparation de la présentation orale de l'abstract, p.- 29 -](#)
- [Grille d'évaluation pour l'abstract et sa présentation orale , p.- 38 -](#)

Les posters des volées précédentes sont disponibles à titre d'exemples sur le site <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/formation/formation-pregraduee/documents-imco>

SEMAINE 4 – DU 1^{er} AU 5 JUILLET

La dernière semaine de module est consacrée aux derniers détails des travaux restant (abstract, présentation orale de l'abstract et présentation orale du poster) ainsi qu'au Congrès de l'immersion communautaire.

Finalisation de l'abstract

- Jeu. 27 juin – Lun. 1^{er} juil. 2024 soir
- **Délaï de soumission : Lun. 1^{er} juil. 2024 minuit**
 - préparer une version **PDF** de l'abstract final
 - l'envoyer à dvms.imco@unisante.ch

Chaque groupe rédige un résumé scientifique (abstract) qui reprend l'essentiel de la recherche.

L'abstract ne dépasse pas **2 pages A4** (= 1 feuille A4 recto-verso), tout compris, références incluses. Il respecte les **exigences** pour la préparation des travaux écrits, voir le chapitre [5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits, p.- 40 -](#).

Un **chablon** pour la rédaction de l'abstract est à disposition sur MyUNIL.

La structure de l'abstract est la suivante :

- Entête (voir [5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits, p.- 40 -](#))
- Titre
- Auteurs
- Introduction
 - Présentation du sujet (courte, ~1 phrase)
 - Synthèse des études majeures et pertinentes sur le sujet (Que sait-on à ce sujet ? Définir de façon étayée (en citant les références) l'importance du problème, par exemple en termes de prévalence, d'incidence, de morbidité et de mortalité, d'atteintes à la sphère physique, psychique et sociale, de répercussions et coûts directs et indirects, de coût social global, de conséquences et enjeux politiques, sociaux, économiques, de degré de priorité pour le système socio-sanitaire, etc. Si pertinent, citer les interventions qui existent et leur efficacité)

- Quels sont les lacunes dans la littérature ? Quels éléments ne sont pas encore connus ? Quels éléments sont contradictoires selon différentes sources et devraient être approfondis ?
- Transition vers la question de recherche (qui répond normalement à un manque dans la littérature)
- Méthode
 - Objectifs du travail
 - Brève description de la (des) méthode(s) utilisée(s), notamment description de l'échantillon raisonné (nombre d'entrevues et fonction des acteurs rencontrés)
- Résultats
 - Synthèse des principaux résultats de l'enquête rédigée sous forme de texte articulé (pas de listes de puces)
- Discussion et conclusion
 - Résumé des résultats (~1 phrase)
 - Mise en perspective des résultats avec des éléments de la littérature (avec références)
 - Éventuellement : formuler des propositions pour améliorer la réponse du système de santé
- Références
 - La citation des références dans le texte et le format des références dans la bibliographie suivent les normes Vancouver. Voir le guide de la Bibliothèque universitaire de médecine : <https://www.bium.ch/guide-vancouver/>
 - Dans le logiciel de gestion de références Zotero, choisir le style [Bibliothèque universitaire de médecine - Vancouver - \(French\)](#) correspondant aux recommandations du guide
- Mots-clés
 - Choisir entre 3 et 7 mots-clés.
 - Un mot-clé est un mot ou un groupe de mots choisi pour caractériser le contenu d'un document.
 - La combinaison des mots-clés doit permettre de désigner de façon claire et précise le travail de recherche (thématique, population, méthodologie).
- Date de la version

Le chapitre consacré aux produits évalués (l'abstract et sa présentation orale, la présentation orale du poster) donne également des informations importantes ([Grille d'évaluation pour l'abstract et sa présentation orale , p.- 38 -](#), [Grille d'évaluation pour le poster et sa présentation orale, p.- 40 -](#)).

Affichage du poster

- Mar. 2 juil. 2024, dès 08h00, Hall des auditorios, BH.08
- **Délai : 16h00**

Les posters doivent être affichés dans le hall des auditorios, uniquement sur les **panneaux prévus** à cet effet et **numérotés** par nos soins (le numéro du panneau correspond au numéro de groupe).

Préparation de la présentation orale de l'abstract

- Ven. 28 juin – Mar. 2 juil. 2024
- **Présentation : les Mer. 3 et Jeu. 4 juil. 2024** lors du Congrès de l'immersion communautaire (voir ci-dessous [Congrès de l'immersion communautaire, p.- 29 -](#))

Présentation orale de l'abstract – l'exposé dure 10 minutes, suivi de 5 minutes de discussion :

Chaque groupe présente sa recherche en auditoire à l'aide d'un support visuel de type powerpoint. Veiller à l'apporter sous format **PDF**.

La présentation orale suit la même articulation que l'abstract : Introduction soutenue par la littérature – Question de recherche – Méthode – Résultats – Discussion et conclusion (voir ci-dessus). Elle est détaillée et commentée oralement par le groupe. Les membres du groupe sont libres de se répartir le temps de parole, mais une attention particulière sera portée à l'implication de tous les membres du groupe.

Le chapitre consacré aux produits évalués (l'abstract et sa présentation orale, la présentation orale du poster) donne également des informations importantes ([Grille d'évaluation pour l'abstract et sa présentation orale , p.- 38 -](#), [Grille d'évaluation pour le poster et sa présentation orale, p.- 40 -](#)).

Chaque groupe, au complet, participe à l'entier de la session thématique durant laquelle il présente son oral.

Préparation de la présentation orale du poster

- Ven. 28 juin – Mar. 2 juil. 2024
- **Présentation : Mer. 3 juil. 2024** lors du Congrès de l'immersion communautaire (voir ci-dessous [Congrès de l'immersion communautaire, p.- 29 -](#))

Présentation orale du poster – l'exposé dure 5 minutes, suivi de 10 minutes de discussion :

Chaque groupe présente son poster dans le hall des auditoriums du CHUV. Il s'agit ici d'un exercice de **communication** et de **priorisation** des informations les plus **intéressantes** et **importantes** à communiquer oralement, et non pas uniquement une synthèse de votre travail de recherche. Les membres du groupe sont libres de se répartir le temps de parole mais, le temps accordé étant très court, il est conseillé que deux personnes au plus prennent la parole pour plus de la fluidité.

Le chapitre consacré aux produits évalués (l'abstract et sa présentation orale, la présentation orale du poster) donne également des informations importantes ([Grille d'évaluation pour l'abstract et sa présentation orale , p.- 38 -](#), [Grille d'évaluation pour le poster et sa présentation orale, p.- 40 -](#)).

Chaque groupe, au complet, participe à l'entier de la session thématique durant laquelle il présente son oral.

Congrès de l'immersion communautaire

- Mer. 3 et Jeu. 4 juil. 2024, Auditoriums BH08

Le module se termine par le Congrès de l'immersion communautaire qui respecte les règles et le format des congrès scientifiques standards.

Le Congrès de l'immersion communautaire comprend :

- Une **conférence** d'une ou plusieurs personnalités dans le domaine de la santé communautaire
- Les **présentations orales des abstracts par chaque groupe**, organisées en sessions par thématique
 - Voir ci-dessus pour la préparation des présentations
 - Chaque groupe, au complet, participe à l'entier de la session durant laquelle il présente son travail.

- De plus, chaque groupe doit au moins participer à une autre session car il questionne un autre groupe. Les membres du groupe devront préparer au moins 2 questions à poser durant les 5 minutes de discussion qui suivent chaque présentation.
- La planification des séances où chaque groupe interrogé est mise à disposition sur MyUNIL début juin 2024.
- Une **exposition des posters et leur présentation orale** par chaque groupe :
 - Voir ci-dessus pour la préparation des présentations
 - Une évaluation de quinze minutes est prévue, durant laquelle un·e représentant·e de la direction du module vient examiner le poster et discuter avec ses auteurs, (l'horaire sera publié sur MyUNIL en temps voulu).
 - Chaque étudiant·e prend connaissance de l'ensemble des posters et participe au vote en vue du prix du « Meilleur poster voté par les étudiant·e-s et le public »,
 - **Délai** pour le vote : mercredi 3 juillet 2024 à minuit.

Le planning du Congrès est mis en ligne sur MyUNIL début juin 2024.

Communication des résultats

- Jeu. 4 juil. 2024, 13h00-14h45, différentes salles du CHUV, selon le planning sur MyUNIL
- Direction du module

Un·e représentant·e de la direction de module communique les résultats à chaque groupe (15 minutes par groupe). Le lieu et le planning sont annoncés sur MyUNIL début juin 2024.

Séance de clôture

- Jeu. 4 juil. 2024, 15h00-17h00, Auditoire César-Roux
- Direction du module, tuteur·trice·s et enseignant·e·s selon leurs disponibilités

Le Congrès se termine par une séance de clôture comprenant une conférence publique, le bilan du module, l'annonce des prix et un apéritif.

Décrochage des posters

- Jeu. 4 juil. 2024, dès 17h, Hall des auditoriums

Les étudiant·e·s décrochent et reprennent leur poster. Les posters restant sont débarrassés par nos soins.

4.3. Déroulement de l'IMCO interprofessionnelle

Des groupes de 2 à 3 étudiant·e·s en médecine et de 2 à 3 étudiant·e·s en soins infirmiers sont formés ; ils choisissent un sujet en partenariat avec les professionnels et intervenants locaux (voir à ce sujet les [Objectifs d'apprentissage en interprofessionnel, p.- 11 -](#)).

Les étudiant·e·s sont accompagnés dans leur préparation par un tuteur·trice de la Faculté de médecine ou de la Haute école de la santé La Source (HES-SO).

Si le projet est fait en immersion sur site, le travail de terrain est ensuite réalisé par le groupe en immersion (résidentiel) dans une région de Suisse (séjour d'environ 10 jours, les dates exactes sont confirmées par la Haute école de la santé La Source), tout en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique par leurs tuteur·trice·s. La dernière semaine de module a lieu à Lausanne où les étudiant·e·s participent aux activités décrites au chapitre [SEMAINE 4 – DU 1er AU 5 JUILLET, p.- 27 -](#).

En amont, une procédure de **candidature** et de sélection est réalisée pendant l'automne (voir le chapitre [Candidatures à l'immersion communautaire interprofessionnelle, p.- 14 -](#)). Les documents relatifs à cette procédure et les critères de sélection sont annoncés par email le 22 septembre 2023 à l'ensemble des étudiant·e·s.

Si le projet est fait en immersion sur site, les **frais** de voyage sont majoritairement couverts par la Direction générale de l'enseignement supérieur du Canton de Vaud.

Les procédures d'**évaluation** des travaux et d'obtention des **crédits** décrites au chapitre [Crédits et procédure d'évaluation, p.- 35 -](#), s'appliquent de manière identique pour les travaux réalisés dans le cadre de ce travail interprofessionnel.

Les sites suivants ont accueilli des groupes d'étudiant·e·s :

- Communauté des Diaconesses de Saint-Loup, Pompaples, VD
- Médecins du monde, La Chaux-de-Fonds, NE
- Centre de santé, Val Müstair, GR

Les d'étudiant·e·s ont la possibilité de proposer des communautés ou population en fonction de leurs domaines d'intérêt.

4.4. Dynamique de groupe

Afin de garantir la cohésion du groupe, il est recommandé, dès le démarrage du module, de faire émerger les besoins et motivations de chacun des membres, de définir des objectifs communs partagés et de définir les règles de fonctionnement du groupe.

- Quelle est la disponibilité des un·e·s et des autres ?
- Quelle énergie chacun est-il prêt à mettre au service du groupe ?
- Quels sont les objectifs du groupe ?
- Qui est la coordinatrice ou le coordinateur du groupe (centralisation et transmission des informations vers la direction en particulier) ?
- Comment se prennent les décisions ?
- Est-ce que la dynamique du groupe et la répartition des tâches permet d'atteindre les objectifs fixés ?

Le groupe doit signaler tout problème de collaboration avant la fin du module, afin de trouver une solution constructive rapidement.

Une collaboration efficace est nécessaire pour produire des travaux de qualité.

La dynamique de groupe est évaluée par un questionnaire anonyme en ligne (voir [Délai pour compléter le Questionnaire sur la dynamique de groupe, p.- 23 -](#) et [Évaluation formative de la dynamique de groupe, p.- 38 -](#)).

! Le groupe doit **signaler tout problème** (répartition du travail inégalitaire, difficulté relationnelle, absences, etc) à **son tuteur** le plus rapidement possible.

4.5. Soutien pédagogique

Les tuteur·trice·s aiguillent, les étudiant·e·s pilotent

Les tuteur·trice·s garantissent la méthodologie. Pas forcément experts du sujet traité par les étudiant·e·s, ils maîtrisent les exigences du module et la méthodologie de la recherche. Ils animent et encadrent le travail du groupe vers la réalisation des objectifs du module. Ils s'assurent que le contenu du travail répond aux exigences du module, que les objectifs du travail sont clairs, précis et

centrés sur la médecine communautaire, que la question de recherche est bien délimitée et que les choix méthodologiques permettent d'y répondre. Les tuteur·trice·s s'assurent que le climat de travail est propice à la production de résultats. Ils s'assurent que le travail avance, stimule ou recadre certains membres, en fonction des besoins de son groupe.

Disponibilité de la direction du module

Le **cahier** de module est la première source d'informations pour les étudiant·e·s. Il contient les informations principales sur les objectifs, la structure et les exigences du module.

Pour les **indications horaires** toutefois, **seules les informations sur MyUNIL font foi**.

La seconde source d'informations est le **coordinateur du module** et le **secrétariat** :

pour toute question ou problème rencontré en lien avec le module, les étudiant·e·s et les tuteur·trice·s peuvent contacter le secrétariat (dvms.imco@unisante.ch). Les questions seront transmises à qui de droit.

Parrainage des tuteur·trice·s par le comité de direction du module

Les membres du comité de direction du module se mettent à la disposition des tutrices et tuteurs pour consultation, en cas de besoin. La répartition parrain/tuteur correspond à celle qui figure dans le fichier de Répartition groupes-tuteurs, sur MyUNIL, elle est valable jusqu'à la fin du module.

Lorsque les étudiant·e·s identifient des **difficultés importantes** concernant l'encadrement par leur tuteur ou tutrice, la direction du module les encourage à contacter rapidement **le parrain ou la marraine** du groupe.

4.6. Démarche scientifique

La méthodologie de recherche dépendra du sujet choisi et de l'orientation de la question de recherche. Ces éléments sont discutés par le groupe, aidé par leur tuteur·trice. Ils sont aussi discutés avec la direction de module lors des séances collectives. Tout au long de ce processus, l'orientation de la question de recherche peut encore évoluer. Par contre, le **type de méthode** doit être fixé assez tôt, afin de mettre en place l'infrastructure de recherche nécessaire (prise de rendez-vous, préparation des grilles d'entretiens, questionnaires, etc.).

Le choix de la méthode (ou des méthodes) est relativement ouvert, mais néanmoins limité par des critères de faisabilité et d'éthique. Les principes éthiques sont discutés dans le chapitre ci-dessous ([4.7. Principes éthiques, p.- 33 -](#)). Les critères de faisabilité dépendent principalement du temps et de l'infrastructure à disposition. Le travail de terrain doit être effectué en 3 semaines, avec des moyens limités et les seules forces des étudiant·e·s du groupe. Il convient donc de bien réfléchir en amont à l'organisation du travail.

A ces limitations s'ajoute la nécessité de conduire le travail de terrain dans une approche de médecine communautaire (voir [Buts et objectifs du module B3.6, p.- 10 -](#)).

Pour répondre à ces contraintes et limitations, la démarche scientifique suivante a été fixée :

- Le travail d'immersion comprend ou consiste en une **recherche qualitative avec enquête de terrain**.
 - Les étudiant·e·s doivent collecter le **point de vue des acteurs concernés** par la problématique ciblée.
Les acteurs concernés s'entendent au sens large du terme et comprennent différents types, tels que professionnels de la santé, représentants d'institutions concernées, associations de patients et de personnes concernées, autres acteurs extérieurs ayant

- une influence sur le système de santé (par ex. assurance, politicien-ne, haut-e fonctionnaire, juriste, industriel-le, représentant-e d'une association, mais aussi clinicien-ne au sein du réseau non hospitalier (fondation, association), etc.). Le recours au patient n'est aucunement central pour une recherche de médecine communautaire.
- Les étudiant-e-s prévoient un **échantillonnage raisonné** décrivant le nombre et le type d'acteurs à rencontrer.
 - Les étudiant-e-s établissent une **grille d'entretien** et/ou d'observation, à adapter si nécessaire selon le type d'acteurs prévus.
 - Les étudiant-e-s **mènent des entretiens/ font de l'observation** sur le terrain et collectent les données (enregistrements avec consentements préalables, prises de notes).
 - Les étudiant-e-s font une **analyse de contenu** du matériel récolté et synthétisent les éléments principaux.
- En plus, les étudiant-e-s peuvent **éventuellement proposer une démarche de recherche additionnelle** (par exemple une partie quantitative telle qu'un sondage – N.B. : les sondages de volée ne sont pas autorisés selon les instructions de l'Ecole de médecine), pour autant qu'elle réponde aux critères suivants :
 - Cette démarche est scientifiquement valide. Par exemple, le nombre de personnes questionnées est suffisamment important et représentatif de la population concernée.
 - Cette démarche apporte un complément utile à la démarche par entretiens exposée ci-dessus.
 - La faisabilité de la collecte de données est établie.
 - L'analyse et l'interprétation des données sont faites en tenant compte des éventuelles limitations, notamment de la représentativité des données.

Ces éléments de méthode seront développés en détail durant les cours de méthodologie de février ([Cours – Méthodologie 1 : L'approche qualitative pour appréhender une problématique dans une perspective de santé communautaire, p.- 16 -](#)) et d'avril ([Cours – Méthodologie 2 : L'approche qualitative pour décrire une problématique dans une perspective de santé communautaire, p. - 23 -](#)) et également repris lors des séances collectives ([Séance collective 1 – Faisabilité, éthique et méthode, p. - 22 -](#) ; [Séance collective 2 – Présentation de la revue de la littérature et préparation du travail de terrain, p. - 24 -](#)).

Comme dans tout projet scientifique, le projet pourra encore **évoluer au cours du temps** et une certaine souplesse sera donc nécessaire.

4.7. Principes éthiques

Les travaux des étudiant-e-s ne relèvent pas de la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain dès lors qu'il s'agit d'enquêtes (d'opinion) plutôt que de recherche biomédicale. Les travaux proposés doivent néanmoins **respecter les principes éthiques de la recherche médicale**. Les projets sont examinés pour chaque groupe lors de la Séance collective du mois de mars (voir [Séance collective 1 – Faisabilité, éthique et méthode, p.- 22 -](#)).

Les travaux ne sont pas acceptables s'ils exposent les sujets d'investigation à un risque (psychique ou somatique). Pour le garantir, **nous refusons strictement l'accès à des patient-e-s** dans le cadre de ce travail. Cette décision a été prise pour éviter que toutes personnes en situation de détresse médicale, psychique ou sociale ne soient contactées par les étudiant-e-s qui ne sont pas formés pour mener des entretiens de recherche dans de telles situations. Il s'agit également d'éviter des inégalités entre des groupes qui pourraient rencontrer des patient-e-s (moins vulnérables) et d'autres non.

De ce fait, on privilégiera des entretiens avec d'autres sources d'information impliquées par la thématique (professionnels de la santé, institutions, associations de patients, etc.). A nouveau, l'échantillon doit être raisonné et le choix des participants justifié (voir ci-dessus [4.6. Démarche scientifique, p.- 32 -](#)). Concernant les associations de patient-e-s, elles pourront être abordées

uniquement pour connaître la position de l'association sur certaines questions en tant qu'acteur du système et non pour accéder à ses membres de manière individuelle.

De plus, les étudiant-e-s doivent s'engager à respecter la confidentialité et le droit de la personne interrogée de renoncer à répondre, et ce en tout temps.

Ils doivent aussi obtenir le consentement éclairé des participants à leur étude après les avoir informés sur :

- l'objectif et l'étendue de la diffusion de l'information,
- le caractère confidentiel du traitement des données,
- la possibilité de demander d'interrompre à tout moment l'enquête,
- la possibilité d'avoir accès aux données à l'issue de l'étude,
- la possibilité de demander de détruire tout ou partie des données à l'issue de l'étude,
- l'accès par ceux qui sont cités ou facilement reconnaissables à une information préalable avant la publication des données dans l'abstract, le poster et leur diffusion lors de la présentation orale,
- le plan de communication des résultats.

La direction du module fournit une **feuille d'information**, elle est disponible sous forme de chablon sur MyUNIL.

La tutrice ou le tuteur s'assure que ce document est adapté de manière judicieuse, que le groupe a préparé un **formulaire de consentement** et que ces documents sont systématiquement distribués aux personnes interviewées.

Ensuite, la **récolte** des consentements se fait par écrit avec le formulaire ad-hoc. Les formulaires sont à conserver par les étudiants durant 1 année puis peuvent être détruits.

! En cas d'interrogation sur les aspects précités ou de doute sur de potentiels problèmes éthiques qui seraient soulevés par l'étude et après prise de contact avec leurs tuteur-trice-s, les groupes (ou les tuteur-trice-s) peuvent s'adresser à la Présidente de la Commission d'éthique de la recherche de la Faculté de biologie et de médecine :
Mme Elena Martinez, elena.martinez@chuv.ch.

5. Crédits et procédure d'évaluation

5.1. Crédits

Le module B3.6 permet d'acquérir 7 crédits ECTS. **Pour l'obtention des crédits, il faut avoir :**

- suivi l'enseignement obligatoire, à savoir les **cours, ateliers et séances collectives**
- participé aux deux jours du **Congrès** (mer. 3 et jeu. 4 juillet 2024), donc avoir :
 - participé aux 2 oraux du groupe
 - participé à l'entier des 2 sessions thématiques imposées
 - suivi la conférence
- obtenu une évaluation sanctionnante **positive** des trois productions de son groupe :
 - l'abstract (document écrit)
 - la présentation orale de l'abstract
 - le présentation orale du poster

Absences

Votre présence est requise à toutes les dates agendées du module afin de permettre sa validation

Les seules absences acceptées sont les **absences imprévues**, impliquant la santé de l'étudiant·e ou une urgence familiale.

- Elles doivent être annoncées au plus vite, par email :
 - au secrétariat du module B3.6 (dvms.imco@unisante.ch)
 - aux étudiant·e-s de votre groupe
 - à votre tuteur·trice
- Merci de bien vouloir nous faire parvenir dans un délai de **7 jours** le document adéquat :
 - en cas de maladie / accident : un certificat médical / accident
 - en cas de consultation d'un professionnel de la santé : une attestation par le professionnel concerné
 - en cas d'urgence familiale : une pièce justificative ou un document précisant les circonstances particulières de votre absence pour motif familial (p.ex. grave maladie ou deuil familial)

Nous n'acceptons donc **pas** d'absence pour **job d'été, mariage, baptême, vacances, etc.**, et vous invitons à faire le nécessaire pour être présent·e-s aux dates agendées du module IMCO (au besoin, nous pouvons fournir un document justifiant votre obligation de participer au module IMCO).

En cas d'école de recrues ou de stage infirmier obligatoire

En cas de chevauchement des dates de l'école de recrues ou du stage et du module B3.6 IMCO, deux solutions s'offrent à l'étudiant·e :

1. **Déplacer le début de l'école de recrues** ou du stage afin d'être présent·e pendant tout le module B3.6.

Les jeunes recrues adresseront une demande auprès de l'autorité militaire compétente :

- Compter 3-4 mois de délai pour en obtenir la validation.
- Se référer aux informations sur la page de l'Ecole de médecine :

<https://www.unil.ch/ecoledemedecine/fr/home/menuguid/etudiante/affaires-militaires.html>

Les futur·e-s stagiaires adresseront une demande auprès de la personne responsable du stage infirmier de l'institution hospitalière.

2. **Manquer en partie le module B3.6** puis s'absenter de l'école de recrues ou du stage pour participer au Congrès de fin du module B3.6.

2.1. Recrues

La direction du module, la direction de l'École de médecine et l'officier de liaison pour l'École de médecine ont validé la procédure et les conditions permettant cette double absence :

- L'étudiant·e fait une demande de congé militaire aux autorités militaires pour participer aux 2 jours du Congrès, lors duquel ont notamment lieu les présentations orales.
Cette demande est acceptée par les autorités militaires.
- L'étudiant·e fournit un investissement marqué **(a)** pendant les travaux préparatoires, qui comprennent le développement et l'écriture du protocole de recherche en mars, la prise de rendez-vous et le développement des outils de récolte de données en avril-mai, et **(b)** pendant les semaines de module où il sera présent.

De plus, la direction du module demande à l'étudiant·e :

- de s'annoncer dès le semestre d'automne auprès du secrétariat du module B3.6 (dvms.imco@unisante.ch) et transmettre les dates d'absence dès qu'elles sont connues ;
- d'informer ses partenaires de travail dès la constitution du groupe.

2.2. Stagiaires

Cette solution (s'absenter du stage pendant les 2 jours du Congrès) n'est plus pratiquée depuis en raison de l'organisation complexe du stage infirmier obligatoire. L'étudiant·e doit donc s'organiser différemment et **repousser le début** de son stage (point 1. ci-dessus).

5.2. Procédure et grilles d'évaluation

Procédure d'évaluation

Les protocoles sont évalués lors de la Séance collective 1 de mars (voir [Séance collective 1 – Faisabilité, éthique et méthode, p.- 22 -](#)). Chaque projet est examiné et évalué au moyen de la grille figurant ci-dessous par deux membres du comité de l'IMCO. L'évaluation du protocole ne compte pas dans la note finale pour le module. La soumission du protocole et les modifications demandées lors de la Séance collective de mars sont cependant obligatoires.

La dynamique de groupe est évaluée, à des fins formatives, au moyen d'une grille d'évaluation complétée en ligne par chaque membre du groupe durant la première semaine du module.

L'abstract, le poster, les présentations orales de l'abstract et du poster sont évalués séparément par un·e représentant·e différent de la direction de module. L'évaluation se fait au moyen de la grille figurant ci-dessous.

Le résultat des évaluations est communiqué sous la forme « module réussi », « module partiellement réussi » ou « module non réussi » pour l'ensemble du groupe.

Les commentaires sont présentés et discutés avec chaque groupe par un·e représentant·e de la direction de module le dernier jour du module.

Les groupes n'ayant répondu que partiellement aux exigences du module devront réaliser un travail complémentaire.

Les groupes n'ayant pas réussi le module devront le refaire l'année suivante.

Les meilleurs travaux sont récompensés.

Grille d'évaluation des protocoles

La grille d'évaluation des protocoles est reproduite ci-dessous. Pour la procédure détaillée, se référer aux chapitres précités : [4.7. Principes éthiques, p.- 33 -](#), [4.6. Démarche scientifique, p.- 32 -](#), [Rédiger le protocole de recherche, p.- 21 -](#), [Développer le sujet choisi, p.- 18 -](#).

N° du groupe :	Thème :
Évaluateur-trice-s :	Date de l'évaluation :

Le projet respecte les principes éthiques	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Le projet a clairement un caractère communautaire	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Le projet est conforme aux exigences scientifiques	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non



→ Une 2 ^e version du protocole est-elle nécessaire ?	<input type="checkbox"/> pas nécessaire	<input type="checkbox"/> nécessaire
---	---	-------------------------------------

	Non	Plutôt non	Ni oui, ni non	Plutôt oui	Oui
Question de recherche					
La question de recherche est précise.					
La question de recherche est focalisée.					
La question de recherche est pertinente.					
Objectifs du travail					
Les objectifs du travail sont clairs.					
Les objectifs du travail répondent aux objectifs du module : recherche en médecine communautaire, communication avec un réseau d'acteurs.					
Approche communautaire					
Le projet s'intéresse à un ou plusieurs déterminants non biomédicaux de la santé.					
La question traite d'un groupe ou d'une population.					
Les points de vue recherchés concernent notamment des acteurs qui exercent leurs activités en dehors de l'hôpital ou du cabinet médical : assureur, politicien, haut fonctionnaire, juriste, industriel, représentant d'une association, etc.					
Méthodologie					
Le travail comprend (ou consiste en) une enquête par entretiens					
Le plan d'échantillonnage raisonné est pertinent.					
La faisabilité de la collecte de données est établie.					
En cas de démarche de recherche additionnelle (par exemple une partie quantitative), celle-ci est scientifiquement valide.					
Enjeux éthiques					
Le plan de recherche ne prévoit PAS d'entretiens avec des patient-e-s ou des personnes vulnérables					
Les enjeux éthiques liés au projet sont bien identifiés.					
Les mesures envisagées pour répondre aux enjeux éthiques sont adéquates.					
Valorisation					
Un plan de communication prévoit d'informer tous les participants et informateurs clés des résultats de l'étude.					

Commentaires :

Évaluation formative de la dynamique de groupe

La dynamique de groupe est évaluée par une grille remplie en ligne par les étudiant·e·s après les Séance collectives 1 – faisabilité, éthique et méthode, fin mars 2024.

Si nécessaire, la tutrice ou le tuteur du groupe interviendra pour améliorer la dynamique et la répartition du travail.

Voir à ce sujet les chapitres [4.4. Dynamique de groupe, p.- 31](#) - et [Délai pour compléter le Questionnaire sur la dynamique de groupe, p.- 23](#) -.

Grille d'évaluation pour l'abstract et sa présentation orale

1. Question de recherche	2. Approche communautaire	3. Méthodologie	4. Engagement	5. Communication
Focalisée Précise Pertinente Originale	Exploration des déterminants non biomédicaux Approche d'une communauté ou d'un groupe de patients spécifique Exploration de l'organisation du système de santé Rencontre avec divers acteurs du système de santé	Ancrée dans la littérature Méthode qui répond à la question de recherche Rigueur scientifique Valeur ajoutée des résultats Conclusions soutenues par les données	Profondeur de l'immersion communautaire Effort/travail fourni Collaboration dans le groupe	Respect des consignes de présentation des produits (abstract, poster, oral) Qualité de la communication (message clair et efficace)
Note de 1 à 10	Note de 1 à 10	Note de 1 à 10	Note de 1 à 10	Note de 1 à 10

1. Evaluation de la question de recherche

Elle est focalisée, c'est-à-dire bien délimitée. Elle définit clairement la population étudiée, la problématique de santé visée et les variables à étudier. Elle pose, de façon claire, la nature de l'investigation : descriptive (population concernée, situation d'un problème de santé), analytique (associations, déterminants, exploration, confirmation d'une hypothèse) ou expérimentale (efficacité, intérêt d'une intervention).

Précise, la question se comprend à la première lecture. Elle débouche sur un seul objectif. Attention aux hypothèses qui se cachent parfois dans une question. Exemple. Y a-t-il des limites dans la délégation de compétences dans les soins de premiers recours ? La question est tendancieuse. Il faudrait préciser si l'on cherche à savoir si cette délégation a des limites ou si cette délégation rencontre des obstacles.

Une question pertinente s'intéresse à un véritable enjeu médical ou de santé : un problème qui touche beaucoup de personnes, un sujet d'actualité, un point qui a un impact économique ou juridique important. Les réponses à votre question de recherche vont-elles avoir une influence significative sur votre compréhension de la problématique ? Est-ce que cette recherche est importante pour de futures recherches ?

Une question originale s'intéresse à un problème émergent, à un domaine jusqu'ici peu traité ou aborde un problème sous un angle inédit.

2. Evaluation de l'approche communautaire

Une approche communautaire s'intéresse aux déterminants économiques, politiques, sociaux, comportementaux et culturels de la santé d'un groupe d'individus. Dans le travail d'immersion communautaire, il s'agit de comprendre les relations qui existent entre un ou plusieurs de ces déterminants et l'état de santé de la communauté. Il s'agira aussi d'explorer l'organisation du

système de santé et la pratique de la médecine dans la communauté. Et, selon les constats effectués, de suggérer des mesures qui permettraient d'améliorer l'organisation du système et la prise en charge. Pour réaliser leur travail d'immersion communautaire, les futurs médecins doivent explorer la diversité des acteurs du système (par ex. soignant·e·s, politicien·ne·s, assurances, usagers [patient·e·s, par ex. représentés par une association]).

Un travail sera communautaire si :

- la question de recherche s'intéresse à un ou plusieurs déterminants non biomédicaux de la santé ;
- la question traite d'une communauté ou d'un groupe de patients spécifique ;
- l'organisation du système de santé et la diversité des acteurs et institutions concernés par la problématique ciblée est explorée ;
- les points de vue analysés comprennent des acteurs qui exercent leurs activités en dehors de l'hôpital ou du cabinet médical (assurances, politicien·ne·s, haut·e·s fonctionnaires, juristes, industriel·le·s, représentant·e·s d'une association, mais aussi clinicien·ne·s au sein du réseau non hospitalier (fondations, associations), etc.).

3. Evaluation de la méthodologie

Le traitement de la problématique est ancré dans la littérature scientifique. La présentation de la problématique et de la question de recherche ainsi que les conclusions du travail sont étayées par la littérature et des **références** sont citées pour soutenir la présentation.

Des méthodes adéquates (dans le cas présent en priorité qualitatives) permettent de répondre à la question de départ dans le contexte du module (temps et moyens limités). C'est la question et le contexte de recherche qui déterminent la nature de la méthode et ses différentes modalités d'application.

La rigueur scientifique permet d'obtenir des résultats fiables. Dans la recherche qualitative sont essentiels : la rigueur du plan d'échantillonnage, le croisement des méthodes et l'analyse indépendante des données par plusieurs chercheur·euse·s. Dans la recherche quantitative, la taille de l'échantillon est essentielle pour que les résultats soient représentatifs et reproductibles. Les mêmes mesures devraient déboucher sur les mêmes résultats.

Les résultats obtenus présentent une valeur ajoutée en apportant des éléments nouveaux ou originaux en termes de santé publique ou de clinique. Ils débouchent sur des recommandations ou des pistes pour de nouvelles recherches.

Les conclusions sont soutenues par les données récoltées. La synthèse des données apporte des réponses objectives, claires et précises à la question de recherche. Un esprit critique et une rigueur scientifique ont poussé le groupe à exposer les limites de son travail.

4. Evaluation de l'engagement

Le travail est considéré comme approfondi si le groupe a creusé la question et connaît la littérature sur le sujet, le contexte local lié au problème étudié, les réponses existantes et les principaux enjeux soulevés par la question. S'il a identifié de manière exhaustive les déterminants de la thématique de santé étudiée. Et enfin si le groupe a rencontré les acteurs-clés de la communauté concernés par la thématique.

L'effort fourni est la somme de l'énergie, de la ténacité et de l'investissement consacrés au projet. Le degré d'implication et d'application comprend la participation active aux activités du module, le respect des délais et des consignes, la profondeur des réflexions, lectures, échanges, dialogues, déplacements, prises de contact (téléphones, emails) et rencontres, ainsi que le travail avec la tutrice ou le tuteur. Le groupe a-t-il tiré au maximum profit de ses quatre semaines de travail ?

Une collaboration efficace débouche sur une répartition équitable du travail en tirant profit des ressources du groupe. L'ensemble de ses membres a suivi les cours et les ateliers, et chacun a contribué de manière significative au projet. Lors du Congrès, chaque membre du groupe s'exprime et répond aux questions soulevées par le poster lors de la présentation orale. Aucun·e étudiant·e ne monopolise la parole. Chaque étudiant·e a des réponses spécifiques à donner par rapport au thème étudié.

5. Evaluation de la communication

Respect des consignes de présentation des rendus (abstract, poster, oral), voir les chapitres [5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits, p.- 40 -](#), [Finalisation de l'abstract, p.- 27 -](#), [Finalisation du poster et impression, p.- 25 -](#) et [Préparation de la présentation orale de l'abstract, p.- 29 -](#).

La communication doit être de qualité. Autrement dit, le vocabulaire utilisé doit être précis, les messages doivent être clairs, efficaces et vont à l'essentiel

Le titre est court et accrocheur. Il est orienté sur les résultats et résume le message de l'étude.

Dans l'**abstract**, la qualité rédactionnelle du texte suit les principes de base : phrases courtes, actives, tournures simples. Le temps des verbes est correctement utilisé : le passé pour les observations, les actions réalisées et les conclusions spécifiques ; le présent pour les affirmations générales, les généralisations et les éventuelles recommandations. L'orthographe, la conjugaison et la syntaxe ne comptent aucune faute. Les mots-clés sont bien choisis et assez spécifiques pour une recherche ciblée de la littérature.

A l'**oral**, soignez votre expression : volume et débits adéquats, pas de lecture, regarder l'audience. Les diapositives ou autres supports audio-visuels illustrent le propos et non l'inverse.

Sur le **poster**, les points principaux sont repérés en moins d'une minute. Les données sont avant tout communiquées visuellement, le texte et les graphiques sont bien répartis sur le poster. Le texte est facile à lire à 1,5 m de distance, y compris les légendes et explications des graphiques. L'usage des couleurs est harmonieux. Les auteurs et contacts ainsi que le contexte de création du poster sont clairement mentionnés.

Grille d'évaluation pour le poster et sa présentation orale

1. Qualité générale du contenu scientifique	2. Qualité générale du visuel du Poster	3. Qualité générale de la communication orale
Originalité de la question de recherche Respect de la dimension communautaire du travail Les résultats soutiennent les conclusions du travail	Est visuellement attractif, facile et agréable à parcourir Utilisation appropriée d'illustrations (images, photos, graphiques, tableaux, figures, etc.)	Expression orale claire et précise Bonne qualité de synthèse des informations Respect du temps imparti
Note de 1 à 10	Note de 1 à 10	Note de 1 à 10

5.3. Exigences à respecter pour la mise en forme des travaux écrits

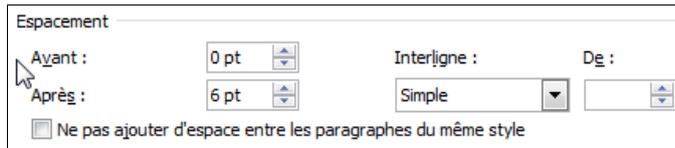
Les exigences présentées ci-dessous correspondent à la **forme** requise pour les travaux écrits à rendre durant le module et sa préparation (protocole de recherche et abstract).

Les exigences en termes de **contenu** pour le protocole, l'abstract, le poster et les présentations orales de l'abstract et du poster se trouvent plus haut dans ce document ([Rédiger le protocole de recherche, p.- 21 -](#), [Finalisation de l'abstract, p.- 27 -](#) ; [Finalisation du poster et impression, p.- 25 -](#) ; [Préparation de la présentation orale de l'abstract, p.- 29 -](#)).

Les travaux écrits sont rédigés dans un document Word..

La police est Arial, taille 10 (à part le titre en taille 12). Les références sont également en taille 10.

Utiliser un interligne simple et un espacement de 6 pts 'après' (menu 'Paragraphe').



Indiquer en haut du document le contexte dans lequel le document a été rédigé, le type de travail et le numéro du groupe, tel qu'indiqué ci-dessous :

UNIL, Faculté de biologie et de médecine, 3e année de médecine, 2023-2024

Module B3.6 – Immersion communautaire

¶

Type de travail (Protocole de recherche ou Abstract) - Groupe n° X

¶

Titre du travail

Prénom Nom, Prénom Nom, etc. (par ordre alphabétique des noms)

¶

Sous-titre 1

Paragraphe1...

Paragraphe2...

¶

Sous-titre 2

Paragraphe1...

Paragraphe2...

¶

Date de la version

Titre du travail en gras, taille 12. Le titre ne doit pas contenir d'abréviation.

Les auteurs sont mentionnés par ordre alphabétique en dessous du titre. Ne pas revenir à la ligne pour chaque auteur. Mentionner en premier le prénom puis le nom de chaque auteur, séparer les auteurs par une virgule.

Chaque partie doit commencer par le sous-titre correspondant en italique suivi d'un retour à la ligne. Laisser une ligne vide avant le prochain sous-titre, mais pas entre les paragraphes d'une même partie.

Éviter au maximum les abréviations. Une abréviation doit être définie lors de sa première utilisation en la plaçant entre parenthèses après le mot ou la phrase complète correspondante.

Mentionner la date en bas du document. Mettre à jour la date pour toute nouvelle version.

6. Bibliographie et ressources

Ce chapitre présente différentes références (ouvrages, articles, sites, vidéos), directement liées aux cours (A.) ou permettant d'approfondir vos recherches (B.). Les principales bibliothèques de références sont également présentées (C.).

A. Références des cours

A1. Références des cours de Méthodologie I et II sur la recherche qualitative

Un code-étoile indique quand la lecture est **recommandée** (*) ou **fortement recommandée** (**).

Aspects généraux

** Aubin-Auger I, Mercier A, Baumann L, Lehr-Drylewicz AM, Imbert P, Letrilliart L. Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*. 2008;19(84):142-5.

→ *MyUNIL, dossier B3.6 MSC - Immersion communautaire – Enseignement en commun*

Letrilliart L, Bourgeois I, Vega A, Cittée J, Lutsman M. Un glossaire d'initiation à la recherche qualitative, Première partie: d' « Acteur » à « Interdépendance ». *Exercer*. 2009;20(87):74-9.

→ *MyUNIL, dossier B3.6 MSC - Immersion communautaire – Enseignement en commun*

Letrilliart L, Bourgeois I, Vega A, Cittée J, Lutsman M. Un glossaire d'initiation à la recherche qualitative, Deuxième partie: de « Maladie » à « Verbatim ». *Exercer*. 2009;20(88):106-12.

→ *MyUNIL, dossier B3.6 MSC - Immersion communautaire – Enseignement en commun*

** Hudelson P. La recherche qualitative en médecine de premier recours. *Méd hyg*. 2004;62(2497):1818-24.

→ *MyUNIL, dossier B3.6 MSC - Immersion communautaire – Enseignement en commun*

Korstjens I, Moser A. Series: Practical guidance to qualitative research. Part 2: Context, research questions and designs. *Eur J Gen Pract*. 2017;23(1):274-279. DOI: [10.1080/13814788.2017.1375090](https://doi.org/10.1080/13814788.2017.1375090)

Moser A, Korstjens I. Series: Practical guidance to qualitative research. Part 3: Sampling, data collection and analysis. *Eur J Gen Pract*. 2018;24(1):9-18. DOI: [10.1080/13814788.2017.1375091](https://doi.org/10.1080/13814788.2017.1375091)

Récolte des données (conduite de l'entretien semi-structuré)

DiCicco-Bloom B, Crabtree BF. The qualitative research interview. *Med Educ*. 2006;40(4):314-21. DOI: [10.1111/j.1365-2929.2006.02418.x](https://doi.org/10.1111/j.1365-2929.2006.02418.x)

** Patton, MQ. Qualitative Interviewing. Dans: Patton MQ. *Qualitative research & evaluation methods: integrating theory and practice*. 4th ed. Thousand Oaks: SAGE; 2015. p.421-74.

→ *MyUNIL, dossier B3.6 MSC - Immersion communautaire – Enseignement en commun*

** Eelderink M. Semi-structured interviewing as a Participatory Action Research method [En ligne]. Utrecht : 7Senses; 2016 [cité le 10 janvier 2023]. Vidéo:13:03 min. Disponible :

<https://www.youtube.com/watch?v=cGQz8hZQ8fU>

** Gibbs GR. How to do a research interview [En ligne]. Huddersfield: University of Huddersfield; 2013 [cité le 10 janvier 2023]. Vidéo: 18:10 min. Disponible:

<https://www.youtube.com/watch?v=9t-hYjAKww>

Analyse des données qualitatives

** Elo S, Kyngäs H. The qualitative content analysis process. J Adv Nurs. 2008;62(1):107-15. DOI: [10.1111/j.1365-2648.2007.04569.x](https://doi.org/10.1111/j.1365-2648.2007.04569.x)

Jamieson S. Analyse qualitative data. Educ Prim Care. 2016;27(5):398-402. DOI: [10.1080/14739879.2016.1217430](https://doi.org/10.1080/14739879.2016.1217430)

* Pope C, Ziebland S, Mays N. Qualitative research in health care. Analysing qualitative data. BMJ. 2000;320(7227):114-6. DOI: [10.1136/bmj.320.7227.114](https://doi.org/10.1136/bmj.320.7227.114)

** What does coding looks like ? Qualitative research methods [En ligne]. Durham: Duke University's Social Science Research Institute; 2016 [cité le 10.01.2023]. Vidéo: 4:42 min. Disponible: <https://youtu.be/phXssQBCDIs>

A2. Références de l'Atelier de recherche documentaire

IMCO - Recherche documentaire : guide BiUM

→ <https://guides.bium.ch/imco/>

Style Vancouver - Guide de la Bibliothèque universitaire de médecine

→ <https://www.bium.ch/guide-vancouver/>

Zotero : logiciel gratuit de gestion de références bibliographiques

- [guide d'utilisation de base](#)

- [style Zotero Vancouver](#)

→ <https://www.bium.ch/formations/tutoriels/#10>

UQAM – Infosphère

→ <http://www.infosphere.uqam.ca/preparer-sa-recherche>

A3. Références du cours Communication des résultats d'un travail scientifique :

Série d'articles de la Revue médicale suisse n° [664](#), 25 septembre 2019 :

Bernard S, Herrera B, Socquet J. Comment se préparer à une présentation orale ? Rev Med Suisse. 2019;15(664):1711-3. DOI: [10.53738/REVMED.2019.15.664.1711](https://doi.org/10.53738/REVMED.2019.15.664.1711)

Furrer F, Clot J, Haller DM. Comment effectuer une présentation orale scientifique ? Rev Med Suisse. 2019;15(664):1716-9. DOI: [10.53738/REVMED.2019.15.664.1716](https://doi.org/10.53738/REVMED.2019.15.664.1716)

Kralikova B, Leutwyler A, Pernin T. Comment réaliser un poster scientifique ? Rev Med Suisse. 2019;15(664):1707-10. DOI : [10.53738/REVMED.2019.15.664.1707](https://doi.org/10.53738/REVMED.2019.15.664.1707)

Padayachy A, Rodrigues G, Tahar A. Comment rédiger un abstract scientifique ? Rev Med Suisse. 2019;15(664):1703-6. DOI: [10.53738/REVMED.2019.15.664.1703](https://doi.org/10.53738/REVMED.2019.15.664.1703)

B. Références pour approfondir vos recherches

B1. Références générales

Bodenmann P, Jackson Y, Vu F, Wolff H, directeurs. Vulnérabilités, diversités et équité et santé. 2^e éd. Chêne-Bourg: RMS éd. / Médecine et Hygiène; 2022.

Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme. Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé; 2010.

Careau E, Brière N, Houle N, Dumont S, Maziade J, Paré L et al. Continuum des pratiques de collaboration Interprofessionnelle en santé et services sociaux - Guide explicatif [En ligne]. 2^e éd. Québec : Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI); 2018 [cité le 10 janvier 2023]. Disponible :

https://www.rcpi.ulaval.ca/fileadmin/media/documents/Outils/Guide_explicatif-Continuum_vFR_18-07-31.pdf

Marmot M, Wilkinson RG, editors. Social determinants of health. 2nd ed. Oxford : Oxford University Press; 2006. Disponible : [dyl121.pdf \(silverchair.com\)](#)

Cette liste a été mise à jour : la BiUM et la BIHM disposent de ces ouvrages.

*Retrouvez l'ensemble des titres du module
B3.6 - MSC Immersion communautaire ici > [Lien](#)*

B2. Sites internet

Office fédéral de la santé publique

→ <http://www.bag.admin.ch>

Office fédéral de la statistique

→ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html>

- Statistiques liées à la santé

→ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante.html>

- Brochure : « Santé - Statistique de poche 2022 »

→ <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/21244127>

Observatoire suisse de la santé

→ <https://www.obsan.admin.ch/fr>

Service cantonal de recherche et d'information statistiques

→ <http://www.scris.vd.ch>

Organisation mondiale de la santé

→ <http://www.who.int/fr/>

Bibliothèque universitaire de médecine – Statistiques

→ <https://www.bium.ch/documents/statistiques/>

B3. Méthodes qualitatives – pour aller plus loin

Groupe universitaire de recherche qualitative médicale francophone

→ <http://www.groumf.fr/fr/>

Unisanté, espace Recherche : la feuille de route (*roadmap*)

→ <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/ressources-pour-recherche/outils-ligne/roadmap>

Ce site propose de nombreuses références en recherche qualitative et quantitative, en particulier sur les aspects suivants :

- Question de recherche
→ <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/ressources-pour-recherche/outils-ligne/roadmap/question-recherche>
- Recherche bibliographique
→ <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/ressources-pour-recherche/outils-ligne/roadmap/recherche-bibliographique>
- [Quali] Echantillonnage et outils de récolte de données
→ <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/ressources-pour-recherche/outils-ligne/roadmap/quali-echantillonnage-outils>
- [Quali] Approches, analyses et interprétation des données
→ <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/ressources-pour-recherche/outils-ligne/roadmap/quali-approches-analyses>

C. Bibliothèques de référence

Bibliothèque universitaire de médecine – BiUM

- Chemin des Falaises 2 (à la sortie de la station M2 CHUV)
- <https://www.bium.ch/>

Les collections de la BiUM sont développées pour répondre aux besoins de la communauté universitaire et des professionnels de santé du canton de Vaud dans le domaine de la médecine et des sciences infirmières.

Une attention particulière est portée aux ressources recommandées lors des enseignements. Ainsi les ouvrages conseillés pour ce module sont disponibles en prêt [ici](#)

Toutes les ressources (livres, revues, DVDs) des bibliothèques universitaires vaudoises sont accessibles via l'outil de découverte [Renouvaud](#). De plus en plus de ressources sont disponibles au format électronique, pour les livres, voir : <https://www.bium.ch/documents/livres/> .

Bibliothèque de l'Institut des humanités en médecine – BIHM

- Avenue de Provence 82, à la sortie de la station M1 Malley
- <https://bihm.lescollections.ch/>

La bibliothèque de l'IHM est un lieu de recherche particulièrement adapté pour le travail de recherche scientifique préparatoire qui est demandé dans le cadre de l'immersion communautaire. Les groupes IMCO peuvent y accéder, de façon simple et regroupée, à tous les documents de référence sur :

- les sujets de sciences humaines et sociales : aspects éthiques, sociologiques, anthropologiques, historiques, etc., des problèmes de santé
- le fonctionnement spécifique du système de santé suisse
- les aspects juridiques et assurantiels des soins
- les questions interprofessionnelles pour les groupes concernés.

De plus, les bibliothécaires spécialisées peuvent, le cas échéant, guider les étudiants dans leurs recherches bibliographiques multi-supports (livres, périodiques, bases de données, ressources audiovisuelles, etc.).

Il est possible de réserver une place ou une salle de travail.

Bibliothèque Unisanté

- Route de Berne 113, à 100m de la station M2 Fourmi
- <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/bibliotheque>

Les étudiant·e·s IMCO sont les bienvenus pour découvrir les ressources de cette bibliothèque, située le long de la Route de Berne, entre le CHUV et le quartier du Biopôle.

La collection est centrée sur la santé publique et la santé au travail, en particulier :

- l'épidémiologie et la prévention des maladies chroniques
- l'organisation et le fonctionnement des services de santé
- les méthodes quantitatives et qualitatives
- les maladies professionnelles et environnementales
- le stress et les risques psychosociaux au travail

Les étudiant·e·s peuvent également accéder à notre collection via le catalogue en ligne [Renouvaud](#)

Bibliothèque psychiatrique universitaire de Lausanne – BiUM-Cery

- Hôpital de Cery, Route de Cery 11A, Prilly (à 200m de la station LEB Cery Fleur de Lys)
- <https://www.bium.ch/sites/bium-cery>

La bibliothèque est spécialisée dans le domaine de la santé mentale et ses collections s'intéressent aux aspects historiques, légaux, cliniques, diagnostiques, psychothérapeutiques, aux traitements médicamenteux, et aux questions de santé publique.

Les collections ne sont pas en libre accès. Tout·e étudiant·e de l'IMCO qui s'intéresse à un document de la PBUL via le catalogue Renouvaud peut envoyer un email avec la référence du document et convenir d'une date pour venir sur place l'emprunter : bium-cery@chuv.ch

Cette adresse email convient aussi pour demander de l'aide pour une recherche de littérature.

7. Enseignant·e·s et tuteur·trice·s

! Les **emails** des tuteurs et des membres de la direction du module (les parrains-marraines des groupes) se trouvent également dans le pdf **Répartition** sur MyUNIL.

Enseignant·e·s (10)

Prof. Patrick Bodenmann	Unisanté Centre universitaire de médecine générale et santé publique, patrick.bodenmann@unisante.ch
Dre Aude Fauvel , PhD, MER	Institut des humanités en médecine, FBM-CHUV, aude.fauvel@chuv.ch
Dr David Gachoud , MD	Unité de pédagogie médicale, FBM, david.gachoud@chuv.ch
Dre Véronique Grazioli , PhD	Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, veronique.grazioli@unisante.ch
Mme Jolanda Elmers	Bibliothèque universitaire de médecine, FBM-CHUV, jolanda.elmers@chuv.ch
Mme Cécile Jaques	Bibliothèque universitaire de médecine, FBM-CHUV, cecile.jaques@chuv.ch
M. Alexandre Racine	Bibliothèque universitaire de médecine, FBM-CHUV, alexandre.racine@chuv.ch
Mme Joëlle Rosset	Bibliothèque psychiatrique universitaire (BiUM-Cery), FBM-CHUV, joelle.rosset@chuv.ch
Mme Aline Sager	Bibliothèque Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, aline.sager@unisante.ch
Mme Alexia Trombert	Bibliothèque universitaire de médecine, FBM-CHUV, alexia.trombert@chuv.ch

Tuteur·trice·s (48)

Lilith Abrahamyan Empson	lilith.abrahamyan-empson@chuv.ch
Angéline Adam	angelina.adam@chuv.ch
Chantal Arditi	chantal.arditi@unisante.ch
Mathieu Bernard	mathieu.bernard@chuv.ch
Myriam Bickle Graz	myriam.bickle-graz@chuv.ch
Constantin Bondolfi	constantin.bondolfi@unisante.ch
Charles Bonsack	charles.bonsack@chuv.ch
Céline Bourquin	celine.bourquin@chuv.ch
Jean-Luc Bulliard	jean-luc.bulliard@unisante.ch
Nelly Courvoisier	nelly.courvoisier@unisante.ch

Léonore Diezi	leonore.diezi@chuv.ch
Amel Filali	amel.filali@unisante.ch
Cristina Fiorini-Bernasconi	cristina.fiorini-bernasconi@avasad.ch
Jacques Gaume	jacques.gaume@chuv.ch
Nicolas Glasson	nicolas.glasson@chuv.ch
Jennifer Glaus	jennifer.glaus@chuv.ch
Philippe Golay	philippe.golay@chuv.ch
Evelyne Hangartner	evelyne.hangartner@chuv.ch
Caroline Heiniger	caroline.heiniger@chuv.ch
Yves Henchoz	yves.henchoz@unisante.ch
Manon Jaboyedoff	manon.jaboyedoff@chuv.ch
Martine Jacot-Guillarmod	martine.jacot-guillarmod@chuv.ch
Nicole Jaunin Stalder	nicole.jaunin@svmed.ch
Nicolas Jauquier	nicolas.jauquier@chuv.ch
Ioannis Kokkinakis	ioannis.kokkinakis@unisante.ch
Marie-Annick Le Pogam	marie-annick.le-pogam@chuv.ch
Laurence Monnais	laurence.monnais@chuv.ch
Karine Moschetti	karine.moschetti@chuv.ch
David Nanchen	david.nanchen@unisante.ch
Joana Osório	joana.almeida-osorio@chuv.ch
Francesco Panese	francesco.panese@unil.ch
Valérie Pittet	valerie.pittet@unisante.ch
Martin Preisig	martin.preisig@chuv.ch
Julien Riou	julien.riou@unisante.ch
Alexandre Ronga	alexandre.ronga@unisante.ch
Nathalie Rosenblatt-Velin	nathalie.rosenblatt@chuv.ch
Javier Sanchis Zozaya	javier.sanchis-zozaya@chuv.ch
Elodie Schmutz	elodie.schmutz@unisante.ch
Juliane Schneider	juliane.schneider@chuv.ch
Mirjam Schuler Barazzoni	mirjam.schuler-barazzoni@chuv.ch
Olivier Simon	olivier.simon@chuv.ch
Sophie Stadelmann	sophie.stadelmann@unisante.ch
Anca Sterie	anca-cristina.sterie@chuv.ch
Chiara Storari	chiara.storari@unisante.ch
Joseph Studer	joseph.studer@chuv.ch
Rainer Tan	rainer.tan@unisante.ch
Séverine Vuilleumier	s.vuilleumier@ecolelasource.ch
Orest Weber	orest.weber@chuv.ch